

AUJOURD'HUI, DERNIER TEST POUR LES VERTS AVANT LA CAN-2021



Un intéressant Algérie-Ghana à Doha

L'équipe nationale de football affrontera aujourd'hui en amical son homologue ghanéenne, au stade de la Cité de l'Education à Doha (17h00, algériennes), dans ce qui sera l'unique et ultime test de préparation, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, au Cameroun.



La 4^e vague continue de faire des victimes parmi les personnels soignants

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 JANVIER 2022 // N°215 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

57 milliards de dinars pour rembourser les dettes des micro-entreprises

P.2



ILS PROJETAIENT DE VISITER L'ALGÉRIE EN 2019

Igor Bogdanoff est mort du Covid-19, six jours après son frère jumeau Grichka

P.2



ALGÉRIE - TUNISIE

Augmentation du nombre des vols

P.2

INQUIÉTANTE HAUSSE DES CAS DE CONTAMINATION AU CORONAVIRUS

La barre des 400 cas/j dépassée

P.16



RAPPORT INSIDIEUX DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'ALGÉRIE

Un affabulateur nommé Farid Belhaj

P.3

LE DÉSÉQUILIBRE FINANCIER DE LA CNR ET LA BAISSSE DU NOMBRE DES COTISANTS JUSTIFIENT LA DÉCISION

Voici pourquoi les retraités vont « galérer » jusqu'à 65 ans...

P.3



Photo: DR



MALGRÉ LA MISE SUR RAILS DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE RIGOUREUX

La corruption se maintient à « petite échelle » dans les contrats publics

● L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS » :
Marchés publics, niches de corruption

P.3



ILS PROJETAIENT DE VISITER L'ALGÉRIE EN 2019 IGOR BOGDANOFF EST MORT DU COVID-19, SIX JOURS APRÈS SON FRÈRE JUMEAU GRICHKA



Son frère Grichka et lui formaient un duo emblématique, notamment connu pour avoir animé l'émission de science-fiction « Temps X », diffusée de 1979 à 1987 sur TF1. Agés de 72 ans, tous deux avaient été hospitalisés le 15 décembre à Paris après avoir contracté le Covid-19. Igor

Bogdanoff, l'un des frères du duo emblématique qu'il formait avec son jumeau Grichka, notamment connu pour avoir animé l'émission de science-fiction « Temps X », diffusée de 1979 à 1987 sur TF1, est mort lundi 3 janvier, à Paris, à l'âge de 72 ans. « Dans la paix et l'amour, entouré de ses enfants et de sa famille, Igor Bogdanoff est parti vers la lumière lundi 3 janvier 2022 », ont écrit ses proches dans un message transmis par son agent. Pour rappel, un projet de les faire venir avait été mis sur rails par le chercheur Youcef Messaoudène, mort lui aussi récemment. Sa disparition avait fait périlcliter le projet.

INSTALLATION DE NADIA RABIA À LA TÊTE DU GROUPE ALGÉRIEN DE TRANSPORT MARITIME "GATMA"

Le ministre des Transports Aissa Bakkai a procédé lundi dernier, à l'installation de Mme Nadia Rabia à la tête du Groupe algérien de transport maritime « GATMA », a indiqué un communiqué du ministère des Transports. La cérémonie d'installation qui s'est déroulée lors des travaux de l'assemblée générale extraordinaire du groupe, a été présidée par Bekkai, en présence des cadres du ministère, précise le communiqué. Le ministre des Transports a opéré des changements dans la composition des membres du conseil d'administration du groupe. Bekkai a donné des instructions pour "améliorer le

mode de gestion de ces entreprises vitales et de moderniser leurs systèmes, en augmentant leur rendement en tant qu'entreprise économique par excellence qui ne dépend plus des aides du Trésor public". Le Groupe GATMA, rappelle-t-on, comprend six sociétés, dont deux spécialisées dans le transport maritime de marchandises (CNAN-med et CNAN-Nord) et deux autres dans le domaine des services maritimes (NASHCO et GEMA), en sus d'une (1) société dans le transport des voyageurs (ENTMV) et une autre dans la maintenance maritime et la construction de navires (ERENAV).

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LAMAMRA ET SON HOMOLOGUE QATARI

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a eu lundi un entretien téléphonique avec le vice-Premier ministre et chef de la diplomatie du Qatar, Cheikh Mohamed Bin Abdul Rahman Al-Thani. « Je suis ravi de l'entretien téléphonique que j'ai eu avec mon collègue, le vice-Premier ministre et chef de la diplo-

matie du Qatar, Mohamed Bin Abdul Rahman Al-Thani », a écrit M. Lamamra sur son compte Twitter. « Nous avons échangé les vœux à l'occasion de la nouvelle année, examiné l'état des relations bilatérales et évoqué les préparatifs des prochaines échéances ainsi que les derniers développements sur la scène arabe », a ajouté Ramtane Lamamra.

SONATRACH VA INVESTIR DANS LE GAZ UN MONTANT COLOSSAL

Sonatrach affiche ses ambitions sur le front du gaz. Le géant pétrolier public algérien va investir 40 milliards de dollars entre 2022 et 2026 dans l'exploration, la production et le raffinage du gaz, a indiqué son PDG, Toufik Hakkar. Il a précisé que le "tiers de ces investissements" impliquera des partenaires étrangers. "La plus grosse part sera consacrée à l'exploration et la production, pour préserver nos capacités de production, ainsi

qu'à des projets dans le raffinage pour répondre à la demande nationale en carburant", a-t-il précisé. Ainsi, le géant algérien du pétrole Sonatrach va investir 40 milliards de dollars sur cinq ans dans l'exploration, la production et le raffinage du gaz. Le "tiers de ces investissements" impliquera des partenaires étrangers. Ce plan prévoit notamment un projet de raffinerie à Hassi Messaoud (le plus grand gisement de pétrole en Algérie) et une extension de la raffinerie de Skikda (nord-est) destinée à convertir certains dérivés en carburants, a ajouté Hakkar.

LES TUEURS DE KHASHOGGI SE RELAXENT DANS UNE PRISON SEPT ÉTOILES

Qu'est-il arrivé aux dépeceurs du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, sauvagement assassiné dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul en octobre 2018?

Après avoir nié le crime, puis avancé plusieurs versions contradictoires, les autorités de Ryad ont affirmé que les bourreaux étaient des agents saoudiens ayant agi seuls et de leur propre initiati-

ve. En 2019, à l'issue d'un procès en Arabie saoudite, cinq d'entre eux ont été condamnés à mort et trois autres ont écopé de peines de prison. Le 30 décembre, le quotidien britannique The Guardian révèle qu'au moins trois membres du tristement célèbre commando vivent et travaillent dans des "logements sept étoiles" à l'intérieur d'un complexe de sécurité géré par le gouvernement saoudien, selon une source liée à des membres haut placés des services de renseignements saoudiens.

57 MILLIARDS DE DINARS POUR REMBOURSER LES DETTES DES MICRO-ENTREPRISES

Le montant des aides financières affectées pour le remboursement des dettes des micro-entreprises en difficulté s'élève à 57 milliards de DA, a annoncé le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, qui a précisé que la prise en charge financière des micro-entreprises en diffi-

culté se fait au cas par cas dans le cadre des séances hebdomadaires tenues par la commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

La commission de garantie examine près de 500 dossiers/semaine concernant les propriétaires des entreprises en difficulté en raison de la détérioration de leur matériel ou qui étaient victimes des catastrophes naturelles ou atteints de maladies les empêchant d'exercer normalement leur activité.

La 4^e vague continue de faire des victimes parmi les personnels soignants



Le bilan des victimes de Covid parmi les personnels soignants s'alourdit. Quatre (4) personnes appartenant au corps médical sont décédées ces dernières heures. La direction de la Santé de wilaya de Aïn Témouchent a annoncé, hier, la mort du Dr Belarbi Habib, exerçant à l'Etablissement public

hospitalier (EPH) Ahmed Medaghri, occasionnée par le Coronavirus. Celle d'El Oued a fait savoir de son côté que Daikha Samia, aide-soignante à l'Etablissement public de santé (EPS) a Guemar était décédée après avoir contracté le virus. Dans la nuit de samedi à dimanche, Mendil Nadira, médecin résidente

en neurochirurgie au CHU Khelil Amrane de Béjaïa, 33 ans, a péri du Covid-19. Dr Kekkouche Sabrina, médecin généraliste à l'hôpital de Kherrata (Béjaïa), âgée de 39 ans, a elle aussi été emportée par la pandémie 24 heures plus tard. C'est ce qu'a indiqué la direction dudit établissement dans un communiqué.

ALGÉRIE - TUNISIE : AUGMENTATION DU NOMBRE DES VOLS

Le ministère du transport a annoncé, dans un communiqué publié lundi, une augmentation du nombre des vols d'Air Algérie entre l'Algérie et la Tunisie à partir de dimanche prochain. Alors que les autorités algériennes ont, en octobre dernier, augmenté le nombre de vols d'un seul vol à trois

par semaine; à partir de dimanche prochain, Air Algérie et Tunisair passeront désormais à un vol quotidiennement. «En application de la décision du président de la République et dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à renforcer le programme actuel d'Air Algé-

rie vers les différentes destinations internationales, le ministère des Transports annonce l'augmentation du nombre des trajets entre la Tunisie et l'Algérie à un vol/jour au lieu de trois vols chaque semaine à partir de dimanche prochain.» précise, ainsi, la même source.

LE PAYSAGE AUDIOVISUEL ALGÉRIEN SE DOTERA D'UNE CHAÎNE PARLEMENTAIRE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Brahim Boughali a soutenu hier, la proposition de lancer une chaîne parlementaire à l'occasion du 60e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie. Ainsi, le président du Conseil de la nation Salah Goudjil et le président de la chambre Basse du Parlement Brahim Boughali ont coprésidé, ce mardi, une rencontre autour de la création de la chaîne parlementaire en présence du ministre de la Communication, du

directeur général de la Télévision algérienne, des membres des deux chambres ainsi que des cadres de l'APN. "La chaîne sera un espace pour éclairer l'opinion publique. Ce qui nous mettra en même temps devant un défi majeur qui repose essentiellement sur la confiance du citoyen, la promotion de son rôle, le travail, l'aide et la participation de près ou de loin au développement du pays", a souligné Boughali dans son allocution, selon un communiqué de l'APN.

TURQUIE : ARRESTATION D'UN LEADER DE DAECH DANS LE SUD DU PAYS

Les autorités turques ont arrêté, jeudi, un leader de l'organisation terroriste Daech, alors qu'il tentait de fuir vers la Syrie. L'Agence Anadolu a rapporté que le terroriste mentionné a commencé à être actif

comme le "chef de la branche militaire pour l'organisation en Turquie" après 2016, et a mené une formation militaire et idéologique pour de nombreux éléments de Daech en Syrie. Le terroriste fournissait des ceintures explosives, des détonateurs, des matériaux explosifs et d'autres fournitures utilisées dans les opérations suicides. Le tribunal

pénal de Gaziantep, dans le sud de la Turquie, avait rendu une décision, auparavant, le condamnant à 8 ans et 4 mois de prison. Les autorités compétentes ont arrêté le terroriste alors qu'il tentait de fuir vers la Syrie. Il a été arrêté et remis à la direction pénitentiaire de la province après avoir effectué les examens médicaux.

MALGRÉ LA MISE SUR RAILS DE MÉCANISME DE CONTRÔLE RIGOUREUX

La corruption se maintient à «petite échelle» dans les contrats publics

Lors du dernier Conseil des ministres, il a été décidé l'institution d'un nouvel organe pour enquêter sur les manifestations de richesse parmi les agents publics, sans exception, à travers des mesures légales strictes pour lutter contre la corruption, conformément au principe : d'où avez-vous obtenu cela ? En amont, il a été aussi question de transparence, de prévention et de contrôle de la corruption en allant vers le travail de prévention pour lutter contre la corruption.

La question qui s'est immédiatement posée aux experts de la question était de savoir si cet Observatoire avait pleine latitude pour faire son travail ou était-il un autre mécanisme qui allait s'agglutiner à ceux déjà existants et dont l'inanité est proverbiale ?

De toute évidence, il faut le préciser, depuis la chute brutale de la « Planète Bouteflika », les faits liés à la corruption à grande échelle ont baissé de plusieurs marches ; reste la corruption à plus bas niveau ; au niveau local notamment, concernant les marchés publics, un des derniers « îlots » où le gestionnaire peut encore grignoter des morceaux.

La Cour des comptes n'a pas vocation d'appréhender, mais uniquement d'épingler les mis en cause. Pendant longtemps, son travail a été d'une inanité affligeante. En 2021, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait souhaité que le portail électronique



des marchés publics, dont il a supervisé le lancement officiel, allait permettre « d'assoier plus de transparence et de contrôle » et de garantir un traitement "efficace" de la gestion des dépenses publiques par les principales parties concernées. L'idée était bonne en soi, car rien ne saurait contrecarrer la cor-

ruption qu'une totale transparence. D'autant que le portail électronique était à portée de vue du large public, les citoyens, les étudiants, les enseignants universitaires, les chercheurs, les acteurs de la société civile et tous ceux qui désiraient sur les dépenses de l'Etat".

De son côté, l'Organe national

de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) a proposé, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, la révision du code de marchés publics et des délégations de service public en vue de mettre en œuvre le plan de relance économique.

Toutes les actions étaient destinées à contrecarrer un fléau qui gangrénait l'économie, la politique, les sports, et tout compte fait, la vie en société, par ses fondements.

Avec la mise en prison des principales « têtes d'affiches », celles qui détenaient la décision, la corruption a reflué. Même ceux qui sont restés en dehors croisent les doigts et font vœu pieu. Maintenant, il est vrai, un gestionnaire y pensera par dix fois avant de mettre un sou dans sa poche. L'assainissement de la chose publique peut se faire par deux outils, la moralisation de l'acte de gérer et la répression. Pas l'un sans l'autre.

I. Med Amine

IMPÔTS:

LE NOUVEAU BARÈME DE L'IRG DÉVOILÉ

La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, sur son site web, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), révisé à la baisse, à la faveur de la loi de finances 2022. La LF 2022 a modifié le barème progressif de l'IRG, fixé dans l'article 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net). Il s'agit du palier inférieur à 240.000 dinars/an (20.000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240.001 et 480.000 dinars/an, soumis à un IRG de 23%, celui entre 480.001 et 960.000 dinars/an qui est imposé à 27%, du palier entre 960.001 et 1.920.000 dinars, soumis à 30%, de celui allant de 1.920.001 à 3.840.000 dinars/an, soumis à 33%, alors que le palier supérieur à 3.840.000 dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35%.

Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abattement de 40% est appliqué, mais il ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars/mois). Il s'agit du même abattement appliqué avant la LF 2022. En outre, les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars/mois bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire. Selon la LF, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement.

Aps

RAPPORT INSIDIEUX DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'ALGÉRIE : UN AFFABULATEUR NOMMÉ FARID BELHAJ

On pense enfin détenir le « secret » de ce rapport insidieux dont a été destinataire l'Algérie par le biais d'un travail de sous-sol dont l'acteur était un Tunisien...allié du Makhzen de Sa Majesté. Ainsi, donc, les informations qui ont servi à la Banque Mondiale pour établir son rapport sur l'Algérie, sortiraient de l'imagination d'un affabulateur qui a pour nom Farid Belhaj, vice-président de la Banque Mondiale en charge de la région MENA, qui est le rédacteur de ce rapport tendancieux.

Beaucoup a été dit et écrit sur le caractère mensonger de ce rapport. Mais la preuve définitive a été communiquée par des amis français de l'Algérie. Ce rapport aurait été réalisé sur orientation du palais royal marocain. Farid Belhaj, qui est de nationalité

tunisienne, avait occupé le poste de chef de cabinet du président de la Banque Mondiale, est un ami proche du prince du Maroc, Moulay Rachid et de nombreux ministres marocains. Ce douteux personnage, mal sain est entré à la Banque Mondiale en 1996 en qualité de conseiller juridique, notamment pour le Maroc, l'Egypte, l'Iran, l'Algérie et la Thaïlande. De 2002 à 2007, il a été responsable des opérations de la BM pour le Maroc, ce qui justifie toute sa haine envers l'Algérie.

De 2007 à 2010, il a été représentant spécial de la Banque Mondiale auprès de l'ONU à New York avant d'être promu en 2010 directeur de la région pacifique, poste qu'il quitte en 2012 pour diriger depuis Beyrouth les activités de la Banque Mondiale au

Liban, Syrie, Jordanie, Irak et Iran. Durant, cette période, il a piloté les travaux de la Banque Mondiale sur la crise des réfugiés syriens et ses conséquences sur la région. En 2018, il est bombardé Vice-président de la Banque Mondiale pour la région Mena, période durant laquelle de nombreux rapports complaisants sur le Maroc ont été rédigés dont le dernier qui classe le royaume du mal et de la misère comme étant un des rares pays qui ont tiré profit de la pandémie. Le mensonge! A partir de là, il ne faut plus s'étonner de lire à l'avenir de faux-rapports sur l'Algérie commandés et orientés par le Makhzen marocain. Il faut s'attendre à d'autres révélations sur cette solide amitié entre le Makhzen et Farid Belhaj.

I. M.

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



Marchés publics, niches de corruption

L'Algérie a engagé depuis l'indépendance des projets colossaux dans tous les domaines pour le développement du pays et le bien-être de sa population mais ces projets menés de façon légère et sans contrôle rigoureux ont souvent servi de poules aux œufs d'or à tous les corrompus et rapaces véreux qui n'ont aucune notion de l'intérêt public. Personne n'ignore que les marchés publics sont gangrénés par la corruption. Du petit marché à l'échelle communale, aux gros marchés internationaux, tout se fait, comme le montrent les multiples scandales qui ont éclaboussé le pays, par le recours à la corruption. De la passation des marchés, à leur réception, en passant par leur réalisation, tout est pratiqué à coups de « maârifa » et de pots de vin. Que d'argent public gaspillé et détourné ! Que de temps perdu ! Que de mal fait au pays ! C'est un miracle si l'Algérie est encore debout avec toutes ces dilapidations des deniers publics ! Combien de projets lancés en grande pompe et qui ne sont au final réalisés que sur du papier ? Combien de grands projets ayant fait objet de réfection avant même leur réception ? Combien de projets réévalués à plusieurs reprises sous de faux prétextes ? Combien de projets réalisés de façon bâclée et qui n'ont duré que ce que dure un papillon ?

Chaque jour qui passe, on mesure de mieux en mieux, l'énormité des dégâts causés au pays par l'oligarchie corrompue et la mauvaise gouvernance. Le volume des réévaluations des projets durant la dernière décennie, et révélé dernièrement par les hautes autorités du pays, est à lui seul, suffisant pour saisir la profondeur de la corruption et la gabegie ambiante régnant au sein des marchés publics.

L'hémorragie subie par l'économie nationale à cause de ces pratiques malsaines n'a pas encore livré tous ses secrets. Et le pire est que deux années après la chute du régime Bouteflika, sous lequel ont prospéré toutes ces pratiques, on continue encore à en user. Les derniers scandales liés aux barons des containers et de l'import-import, à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), à la mafia du lait sont là pour nous rappeler que la corruption sévit toujours.

Si personne ne peut nier les progrès réalisés par l'Algérie depuis l'indépendance, personne ne peut nier également qu'elle a laissé prospérer toutes sortes de pratiques nocives pour le trésor public, la justice et l'image du pays. Il est grand temps de nettoyer au karcher les impuretés qui salissent les marchés publics et de mettre un terme de façon ferme au siphonage du trésor public.

Z. M.

LE REMBOURSEMENT DES DETTES S'ÉLÈVE À 57 MILLIARDS DE DA

70 % DES MICRO-ENTREPRISES SONT EN DIFFICULTÉ

Z.S.Loutari

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, s'est exprimé, il y a deux jours, au sujet des micro-entreprises en difficulté.

Intervenant sur les ondes de la radio nationale, Diafat a indiqué que 70 % des micro-entreprises sont en difficulté à cause de plusieurs raisons notamment les conditions économiques et sanitaires mondiales, tandis que 30 % des entreprises restantes exercent leurs activités normalement dans différents secteurs.

Le ministre délégué a fait savoir que le montant des aides financières affectées pour le remboursement des dettes des micro-entreprises en difficulté s'élève à 57 milliards de DA.

Selon le ministre, la prise en charge financière des micro-entreprises en difficulté se fait au cas par cas dans le cadre des séances hebdomadaires tenues par la commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

La commission de garantie examine près de 500 dossiers/semaine concernant les propriétaires des entreprises en difficulté en raison de la détérioration de leur matériel ou qui étaient victimes des catastrophes naturelles ou atteints de maladies les empêchant d'exercer normalement leur activité.

A propos des propriétaires des micro-entreprises en difficulté qui ont procédé à la vente de leurs matériels, le ministre délégué a indiqué que le Fonds de caution procède dans ce cas à l'achat des crédits de cette catégorie auprès de la banque pour que les jeunes entrepreneurs puissent s'acquitter de leurs dettes par tranche pendant une longue période allant jusqu'à dix ans afin de poursuivre leur activité.

L'activation de la commission de garantie a permis d'éviter les poursuites judiciaires à l'encontre des jeunes entrepreneurs et ce en vue d'encourager la création des micro-entreprises sans crainte, a ajouté M. Diafat, qui a fait savoir que la commission achèvera d'ici à deux semaines l'étude des dossiers des micro-entreprises en difficulté dans les wilayas du Grand sud.

Appelant les jeunes entrepreneurs à constituer des entreprises communes (Groupes) pour créer une valeur ajoutée et augmenter les gains, notamment dans le domaine agricole et les industries de transformation. Le ministre a expliqué que ce genre de regroupement permettra de tirer profit du financement de l'ANADE pouvant dépasser 10 millions Da. Evoquant les réalisations des jeunes entrepreneurs dans les différents coins du pays, M. Diafat a annoncé la création prochaine d'une zone à Tamarrasset composée de 15 micro-entreprises spécialisées dans la transformation de la mangue outre des micro-entreprises de production du sel et de l'exploitation des mines d'or.

Concernant le lancement d'un salon international des micro-entreprises en Algérie, il a estimé que ce Salon sera une occasion pour présenter les micro-entreprises fleurissantes en Algérie dans les différents secteurs, ajoutant que cette manifestation accueillera des bailleurs de fonds nationaux et étrangers pour les rapprocher aux jeunes entrepreneurs.

LA RÉMUNÉRATION DES PLACEMENTS SE SITUE ENTRE 6 ET 11% NET D'IMPÔTS

Sommes-nous «à la page» pour entrer en Bourse ?

Deux entreprises privées déposent une demande d'admission à la Bourse d'Alger « Aujourd'hui, avec les sociétés que nous avons en Bourse, le niveau de rémunération des placements se situe entre 6 et 11% net d'impôts », révèle Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger, ce mardi 4 janvier 2022, lors de son passage à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.



Par Zacharie S Loutari

Le même responsable juge ces taux de rémunération « très intéressants et très rentables » par ce spécialiste de la finance, qui affirme également que le marché des actions est un marché « charia compliant », c'est-à-dire qu'il épouse les conditions de la finance islamique. Le DG de la Bourse d'Alger a indiqué que « l'investissement en Bourse constitue un excellent facteur d'inclusion financière », expliquant que : « le financement à travers la Bourse s'adresse à toutes les entreprises quel que soit le secteur d'activité. », selon le même

média. « Nous considérons cette mesure comme un coup de starter, un signal fort, de la part des autorités pour encourager toutes les entreprises à venir en Bourse », a expliqué Yazid Benmouhoub. Le même responsable confirme que deux banques publiques seront introduites en Bourse en 2022. « La loi de finances 2022, dans son article 157, a levé un verrou qui figurait dans la loi sur la monnaie et le crédit et qui permet désormais l'introduction en bourse d'une banque ou d'un établissement financier sans l'accord préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie », a précisé le DG de la Bourse d'Alger. Pour un

chef d'entreprise, être introduit en Bourse c'est « l'obligation de transparence et le devoir de transmettre l'ensemble des informations financières, pour permettre aux investisseurs d'acheter des actions, donc la décision d'investissement repose sur la transparence », rappelle Yazid Benmouhoub, qui relève néanmoins que certains chefs d'entreprises peuvent y voir un frein. Il a souligné que l'introduction en Bourse, pour les entreprises, est « une carte à jouer pour aller vers le marché international » et réaliser les objectifs d'augmentation des exportations tracés dans le plan du Gouvernement. « La cotation

en Bourse donne également une meilleure image, celle d'une entreprise transparente où il y a de la bonne gouvernance », estime Yazid Benmouhoub. Le responsable insiste sur la nécessité « d'impliquer d'autres acteurs du financement tels que la Bourse et les fonds d'investissements », pour aider les banques à répondre aux besoins de financements.

« Le secteur bancaire reste le principal pourvoyeur de financements et réponds à 80% des besoins. Toutefois, la chute des prix du pétrole depuis 2014 a eu pour impact de faire baisser la liquidité bancaire », a rappelé le DG de la Bourse. **Z. S. L.**

AQUACULTURE:

Financement de 1.000 projets d'élevage de Tilapia rouge



Une opération de financement de 1.000 projets au profit des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, plus précisément l'élevage de Tilapia rouge, a été lancée mardi à Alger par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture

(Capa) et l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade). Cette opération qui concerne l'exercice 2022, s'adresse aux candidats de toutes les wilayas du pays, permettant aux jeunes investisseurs de bénéfici-

er d'un financement pouvant atteindre les 10 millions de dinars, a indiqué le directeur général de la Capa, Ilias Mostefa. Le financement de ces projets peut être supporté également par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), a-t-il précisé.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération intersectorielle visant l'accompagnement des jeunes entrepreneurs désireux d'investir dans l'élevage du Tilapia rouge, à travers une formation "de qualité" mais aussi une assistance dans la commercialisation de leur produit, a-t-il expliqué.

Elle permettra, également, selon lui, de créer des postes d'emploi et de diversifier la production halieutique.

Le choix du Tilapia rouge est motivé par "la maîtrise de l'ensemble du processus de production" de ce poisson d'eau douce, en matière d'intrants, d'alevins ou d'aliments, a souligné M. Mostefa ajoutant que cette espèce représente un apport "important" en protéines et en Omega 3 pour les consommateurs. **I.M.**

LE DÉSÉQUILIBRE FINANCIER DE LA CNR ET LA BAISSÉ DU NOMBRE DES COTISANTS JUSTIFIENT LA DÉCISION

La suspension de la retraite sans condition d'âge fait désordre

La suspension de la retraite sans condition d'âge pose problème à des centaines de milliers de cotisants en attente d'être admis à la retraite. Même si l'âge de la soixantaine a sonné, il faut encore attendre cinq années supplémentaires pour avoir sa retraite. Les motifs, les tenants et les aboutissants dans cette enquête de « L'Express ».

La suspension de la retraite sans condition d'âge attise beaucoup de polémiques en Algérie. Le ministre de l'Emploi, de Travail et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a annoncé le mois de décembre dernier, l'impossibilité de revenir à cette catégorie.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales le mois de décembre dernier, le ministre a affirmé que « au regard de la situation financière de la CNR et la non disponibilité de ressources financières supplémentaires, le retour au régime de retraite proportionnelle sans condition d'âge qui était une mesure exceptionnelle à la base, n'est pas de mise pour le moment ».

Au sujet de la situation financière de la CNR, le ministre a fait état « de baisse du nombre de cotisants », précisant que la CNR « enregistre 1,92 cotisant pour un seul retraité, alors que l'équilibre financier de la Caisse en requiert 5 cotisants pour un seul retraité ».

Youcef Cherfa a également révélé que « les offres d'emploi sont soumises au contrôle strict des services d'emploi et d'inspection de travail et aucune discrimination n'y est tolérée ni préférence d'une catégorie donnée ».

« Les offres d'emploi doivent être ouvertes à tous les demandeurs et aucune personne ne doit être écartée tant que son dossier répond aux exigences du poste d'emploi proposé », a-t-il insisté, ajoutant que « l'offre d'emploi doit cibler les compétences requises ».

UNE SOLUTION EFFICACE AU PROBLÈME DE CHÔMAGE

Le nœud des autorités, donne un coup de lame dans le corps social. Travailler avec 32 ans de service devient impossible pour

certaines employés, surtout pour ceux qui exercent des métiers pénibles. A ce propos, nous avons questionné l'un d'entre eux. Il s'agit de Yazid, 61 ans, il travaille dans une usine dont il préfère ne pas citer le nom. « Je suis à mon poste (qu'il souhaite, aussi garder secret, par peur d'être sanctionné), depuis maintenant 34 ans. Ma maladie chronique m'empêche de me donner à 100%, car mon boulot consiste à lever des matériaux lourds. J'espère que l'état va reconsidérer sa décision et nous permettra d'aller nous reposer. Nous avons donné suffisamment. Maintenant on doit céder nos places aux jeunes ».

Ferhat Chabekh, membre dirigeant à la centrale syndicale, a, quant à lui estimé, dans une déclaration à la presse : « Il est illogique d'imposer à un employé de continuer d'exercer au-delà des 32 ans de service jusqu'à l'âge légal du départ à la retraite à 65 ans ». Selon lui : « Le retour à ce système est l'un des droits fondamentaux des travailleurs et une solution efficace au problème de chômage ».

LES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LE MÊME BATEAU

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa a, faut-il le rappeler, confirmé, également l'impossibilité d'élaborer une loi relative aux retraites spécifiques. Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation, en décembre, le ministre a indiqué que le retour à la retraite proportionnelle en Algérie, pour les personnes aux besoins spécifiques, n'est pas à l'ordre du jour. Youcef Cherfa avait affirmé que le système national de retraite repose sur des principes de base. Il s'agit de la répartition et de la solidarité entre les générations. En plus, il insiste sur l'égalité dans le paiement de la pension de



retraite dès l'âge légal. Ce dernier est fixé à soixante (60) ans au moins en Algérie.

Par ailleurs, Youcef Cherfa a annoncé que l'État a fait recours à la retraite anticipée sans condition d'âge pour ces raisons. Il s'agit des conditions économique et sociale particulière que le pays connaissait à cette époque. À noter que la retraite anticipée a été instituée en Algérie par le décret législatif numéro 94-10 du 26 mai 1994. Toujours d'après la source médiatique susmentionnée. A noter que nous avons essayé à maintes reprises de contacter les services concernés, mais sans résultat.

LES PROPOSITIONS DE LA CENTRALE SYNDICALE

Le 18 décembre dernier, le

secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Salim Labatcha, a indiqué, lors du 8ème congrès de l'Union à Mascara, Salim Labatcha que « la solution pour améliorer la situation des caisses de sécurité sociale, et à leur tête celle de la retraite, réside dans la lutte contre le phénomène de non déclaration des travailleurs auprès de la CNAS ».

Le responsable de la centrale syndicale a affirmé que « la lutte contre ce phénomène contribuera à l'élimination de la vulnérabilité dont souffrent les travailleurs et assurera des revenus supplémentaires aux caisses de sécurité sociale devant les faire sortir de la crise chronique qu'elles connaissent ».

Selon lui, « le travailleur ayant exercé durant 32 années pourra sans inquiétude bénéficier de sa retraite sans s'inquiéter sur la santé financière de la CNR », a-t-il indiqué.

EVITER DE FINANCER D'AUTRES OPÉRATIONS À L'AIDE DE CES FONDS

Le SG de l'UGTA a appelé, également, les instances de tutelle des caisses de sécurité sociale à « exploiter seulement les fonds détenus par les caisses de sécurité sociale générés par les cotisations des travailleurs dans les domaines de sa compétence et d'éviter de financer d'autres opérations à l'aide de ces fonds ».

Il a également renouvelé l'adhésion de la centrale syndicale à

l'amendement de la loi sur la retraite, à l'autorisation du retour à la retraite sans condition d'âge pour les travailleurs ayant accompli 32 ans de travail et à la participation au système de sécurité sociale en tant que droit légitime des travailleurs auquel on ne peut déroger. « L'UGTA a adhéré à la démarche de dialogue avec le gouvernement et les différentes parties pour résoudre les problèmes rencontrés par les travailleurs. Cette démarche s'est soldée par les mesures annoncées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment la décision d'augmenter le point indiciaire pour les travailleurs de la fonction publique et la réduction de l'impôt sur le revenu global, ainsi que l'autorisation de revoir les lois des différentes catégories de travailleurs » a-t-il dit.

PLUS DE 143.000 POSTES DE TRAVAIL EN 2021

Le ministre a révélé que plus de 143.000 postes de travail ont été créés. Cela durant les dix (10) premiers mois de cette année. Parmi ces postes, 69.000 ont été attribués à des diplômés universitaires. Il s'agit des chiffres relayés par le quotidien généraliste susvisé.

Outre les postes de travail créés, Youcef Cherfa a fait savoir que 3.881 entreprises ont vu le jour. Cela dans le cadre du dispositif de soutien à la création d'activité, mis en place par la CNAC, dont 1.207 appartenant à des diplômés universitaires.

Fadéla Dj.



MONNAIE

LE DOLLAR RETROUVE DE LA VIGUEUR AVEC LA HAUSSE DES TAUX AMÉRICAINS

■ Le dollar américain a regagné du terrain avant-hier face à la plupart des devises majeures, à la faveur d'une violente tension des taux obligataires américains.

Vers 21H45 GMT, le billet vert gagnait 0,65% face à la monnaie unique, à 0,8851 euro pour un dollar. Après une dernière semaine 2021 en berne, le "greenback" avançait aussi face à la livre sterling, au franc suisse ou au dollar canadien. Sa parité avec le yen approchait même le plus haut de quasiment cinq ans touché le 24 novembre, à 115,52 yens pour un dollar. "C'est lié au fait que les taux obligataires américains ont bondi aujourd'hui", a suggéré Kathy Lien, directrice de la stratégie changes chez BK Asset Management.

LE PÉTROLE EN HAUSSE AVANT UNE RÉUNION DE L'OPEP+

UNE NOTE POSITIVE POUR CETTE PREMIÈRE SÉANCE DE L'ANNÉE

■ Les cours du pétrole ont fini sur une note positive, après avoir fluctué avant-hier pour la première séance de l'année juste avant une réunion de l'Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a gagné 1,54% à 78,98 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février a augmenté de 1,15% à 76,08 dollars. A la veille d'une nouvelle réunion des pays producteurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+, les observateurs s'attendent à ce que le cap décidé en mai 2021 soit conservé, avec une augmentation graduelle de la production, de seulement 400.000 barils par jour.

PRODUCTION DE LAIT

Un nouveau cahier des charges sur l'importation de génisses

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafidh Henni, a insisté avant-hier, sur le respect des mesures instaurées dans le nouveau cahier des charges régissant l'importation de génisses pleines destinées à la production de lait, qui sera relancée durant le mois en cours, a indiqué un communiqué du ministère.

■ Ces instructions ont été émises par M. Henni, lors d'une réunion, qu'il a présidé avec les importateurs de bovins laitiers et d'engraissement, pour débattre des nouveaux dispositifs concernant l'importation de génisses pleines et des taurillons destinés à la production de viande rouge. Cette réunion de concertation a pour objectif d'expliquer aux différents acteurs la nouvelle vision du secteur concernant le développement de la filière lait et celle des viandes rouges, laquelle vise la couverture des besoins du marché, la création de la valeur ajoutée pour l'économie nationale et la réduction de la facture d'importation, a précisé la même source.

Concernant l'importation de bovins laitiers, les discussions ont porté sur les mesures instaurées dans le nouveau cahier des charges régissant l'importation de génisses pleines destinées à la production de lait, qui sera relancée durant le mois en cours, et ce, après une suspension pendant plusieurs mois suite aux conséquences de la crise sanitaire (Covid-19) ayant empêché d'effectuer l'opération d'agrèage des animaux importés, a ajouté le communiqué.

Dans ce cadre, M. Henni a insisté sur le caractère obligatoire de l'opération d'agrèage ainsi que de l'assurance des génisses, en plus



d'un contrôle rigoureux des animaux importés qui sera appliqué par les services vétérinaires qui veilleront sur le respect des règles du cahier des charges, la traçabilité du cheptel et les critères zootechniques des animaux en terme de performances de production.

Il a souligné, également, que l'importation de vaches de 12 à 18 mois sera accompagnée par un dispositif permettant

de redynamiser le Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique (CNIAAG), ce qui va contribuer à la multiplication de pépinières de génisses.

S'agissant de l'importation de bovins d'engraissement destinés à la production de viande rouge, la rencontre a permis d'expliquer aux opérateurs les modalités et les règles contenues dans le nou-

veau cahier des charges auxquelles sera soumise désormais cette activité, notamment en ce qui concerne les mesures sanitaires et zootechniques.

Par ailleurs, il a été débattu aussi des modalités d'importation de taurillons d'engraissement en prévision du mois de Ramadhan prochain en vue de répondre aux besoins du marché, a-t-on précisé de la même source. **D. M.**

LE GROUPE ALGÉRIEN DE TRANSPORT MARITIME CHANGE DE TÊTE

Augmenter le rendement en tant qu'entreprise économique par excellence

Le ministre des Transports Aissa Bakkai a procédé lundi à Alger à l'installation de Mme Nadia Rabia à la tête du Groupe algérien de transport maritime "GATMA", a indiqué un communiqué du ministère des Transports.

La cérémonie d'installation qui s'est déroulée lors des travaux de l'assemblée générale extraordinaire du groupe, a été présidée par M Bakkai, en présence des cadres du ministère, précise le communiqué. A cette occasion, le ministre des

Transports a opéré des changements dans la composition des membres du conseil d'administration du groupe. M.Bekkai a donné des instructions pour "améliorer le mode de gestion de ces entreprises vitales et de moderniser

leurs systèmes, en augmentant leur rendement en tant qu'entreprise économique par excellence qui ne dépend plus des aides du Trésor public".

Il a en outre exhorté les responsables du groupe à rationaliser les dépenses et à exploiter les potentialités et les moyens disponibles en coordination avec l'ensemble des acteurs, soulignant que "le défi, aujourd'hui, consiste en la relance de l'activité de toutes les filiales du groupe et la promotion de son rendement et de ses prestations en adéquation avec les exigences du marché".

Dans le même sillage, M. Bakkai a appelé à acquérir un quota du mouvement des marchandises en provenance et à destination de l'Algérie, dont "les entreprises étrangères se taillent la part du lion".

Le Groupe GATMA, rappelle-t-on, comprend six sociétés, dont deux spécialisées dans le transport maritime de marchandises (CNAN-med et CNAN-Nord) et deux autres dans le domaine des services maritimes (NASHCO et GEMA), en sus d'une (1) société dans le transport des voyageurs (ENTMV) et une autre dans la maintenance maritime et la construction de navires (ERENAV).

D. M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT ENTRE L'ALGERAC ET L'ANPP

Un groupe de travail conjoint a été installé, avant-hier à Alger, entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), visant à définir les normes internationales appliquées sur la fabrication des médicaments, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La cérémonie d'installation s'est déroulée lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du secteur, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed avec le directeur général de l'ANPP et celui d'Algerac Noureddine

Boudissa, en vue d'examiner les voies et moyens d'intégrer l'accréditation pour renforcer la qualité des produits pharmaceutiques. La rencontre a permis de passer en revue les voies et moyens à même d'intégrer l'accréditation pour renforcer et ancrer la qualité des produits pharmaceutiques et les équipements médicaux importés et fabriqués localement, selon la même source.

A cette occasion, il a été procédé à l'installation d'un groupe de travail conjoint entre l'Algerac et l'ANPP, composé également des représentants

du ministère de l'Industrie pharmaceutique, en vue de définir les normes internationales "ISO" appliquées sur la fabrication des médicaments, en tenant en compte les bonnes pratiques de fabrication et d'analyse.

Aussi, il est établi un agenda de travail continu pour poursuivre la concertation et le soutien, lequel sera approuvé lors de la signature de la convention de partenariat entre l'ANPP et l'Algerac concernant l'assistance technique et la formation des cadres d'évaluation ainsi que l'application des normes

internationales notamment ISO/IEC 17025 relatives aux laboratoires d'essais et d'étalonnages et ISO 13485 relatives aux dispositifs médicaux.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique de coordination entre les différentes instances gouvernementales pour promouvoir l'accréditation, renforcer la qualité et garantir la conformité des produits pharmaceutiques algériens de façon à optimiser la possibilité de leur exportation pour mieux se positionner dans les marchés étrangers.

R. E.

Ghardaïa

Récupération de plus de 275 ha de foncier industriel inexploités

Une superficie globale de plus de 275,98 hectares attribuée dans le cadre de l'investissement industriel et restée à ce jour inexploitée, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a annoncé hier la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Attribuée à 177 bénéficiaires, cette superficie a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, qui se poursuit dans la wilaya de Ghardaïa, a précisé le DIM, Lyès Khelifa.

Les bénéficiaires ont été déchus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre ainsi que des constats établis suite à des sorties de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets, a souligné M. Khelifa.

Pas moins de 2.938 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, et seuls 753 projets ont été retenus et 177 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, a-t-il fait savoir.

SADEG

CRÉATION DE DEUX ZONES DE DISTRIBUTION À BÉCHAR ET OUARGLA

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) a annoncé, avant-hier dans un communiqué, la création de deux zones de distribution à Béchar et Ouargla en vue de l'amélioration du service public. Neuf directions de distribution relèveront du domaine de compétence de la zone de distribution de Béchar, sise à la place de la République (centre ville de Béchar), à savoir les wilayas d'Adrar, Béchar, El Bayadh, Naama, Saida, Tindouf, Béni Abbès, Bordj Badji Mokhtar et Timimoune, a précisé le communiqué.

Quant à la zone de distribution de Ouargla, sise au boulevard Al-Qods (chef-lieu de Ouargla), quatorze (14) directions de distribution relèveront de son domaine de compétence, en l'occurrence, Ouled Djellal, El Meniaa, In Salah, Djanet, El Meghaier, Touggourt, In Guezzam, Biskra, Laghouat, Tamanrasset, El Oued, Ghardaïa, Ouargla et Illizi, note la source.

Les deux sièges des zones de distribution ont été aménagés et équipés par la SADEG dans le souci de "réunir des conditions de travail propices et d'insuffler une nouvelle dynamique à ses diverses activités permettant à la société d'être en tête des sociétés offrant des opportunités de travail aux compétences nationales et locales", ajoute-t-on de même source.

La SADEG œuvre également au "renforcement de ses relations avec ses clients et ses partenaires à travers des plans opérationnels, médiatiques et sur terrain incluant des initiatives à même de promouvoir son capital et mobiliser les ressources et les technologies permettant d'améliorer la qualité de ses services, a conclu la source.

R. R.



Sur les 753 projets retenus, 306 actes ont été établis, 105 ont reçu leur permis de construire et 23 projets sont opérationnels, indiquent les statistiques de la DIM. Quelque 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans la wilaya de Ghardaïa, a précisé M. Khelifa, soulignant que toutes les facilitations mises en place par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya. Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa compte de 3.925 entreprises et micro-entreprises occu-

pant une population de 18.588 travailleurs.

La wilaya de Ghardaïa dispose de trois zones industrielles (Guerrara, Bounoura et Oued-Nechou) d'une superficie totale de 354 ha et seize zones d'activités d'une superficie globale de 653 ha dans les dix communes de la wilaya.

Les pouvoirs publics ont mis en place des conditions propices pour la mobilisation du foncier industriel afin de permettre aux investisseurs et autres opérateurs économiques de contribuer à la création de richesse et d'emplois, a conclu le DIM de Ghardaïa.

ROUTE TINDOUF-ZOUERATE

Une commission intersectorielle chargée de réaliser le projet



Une commission interministérielle chargée de la réalisation du projet de la route terrestre reliant Tindouf à la ville mauritanienne de Zouerate a été installée avant-hier, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics. Présidée par le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, la cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, ajoute le communiqué. Ont pris part à cette réunion des représentants des ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Finances, de

l'Energie et des mines, outre la wilaya de Tindouf, la Direction générale des douanes (DGD) et la banque nationale d'Algérie (BNA), précise le communiqué. L'installation de cette commission intervient après la signature le 28 décembre dernier d'un memorandum d'entente dans le domaine des travaux publics portant la réalisation de cette route stratégique (800 km) par le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri du côté algérien et le ministre le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Mohamedou Ahmedou M'haimid du côté mauritanien, et ce lors de la visite d'Etat effectuée par le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghaouani en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

R. R.

ORAN

RELANCE D'UN PROJET DE RÉHABILITATION DU TÉLÉPHÉRIQUE

Un projet de réhabilitation et de réparation du téléphérique d'Oran a été relancé après un arrêt de près de neuf ans, a indiqué avant-hier le directeur local des Transports, Tahar Hakkas. Le projet, relancé la fin de l'année dernière, prévoit des travaux de génie civil confiés à une entreprise nationale de sous-traitance en charge de la réhabilitation de trois stations par câbles aériens et de leur extension, dont la principale est située en milieu urbain à haï Ennasr (ex Derb), pour desservir haï Es-Sanaouber (ex Planteurs) reliant les hauteurs du mont Murdjadjo, en plus de la construction de 11 poteaux comme supports aux télécabines, a indiqué, à l'APS, M. Hakkas. Après l'achèvement des travaux de réhabilitation des stations, il sera procédé, dans une seconde étape, à la pose de câbles ainsi que la mise en place des équipements nécessaires à la finalisation du projet, dont la réception est prévue avant la fin du premier semestre 2022, a ajouté le responsable, faisant observer que les efforts sont mobilisés pour le livrer avant le début de la 19e édition des jeux Méditerranéens prévue l'été prochain à Oran. Le coût global de l'opération, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 55 pc, est estimé à plus de 1,45 milliards DA, a-t-on poursuivi. Les travaux comportent la réhabilitation et la réparation du téléphérique d'Oran, qui sera intégré au réseau de transport urbain collectif, ce qui en plus d'offrir une dimension esthétique à la ville en donnant accès à des sites paysagers, assurera une desserte en toute sécurité et confort garanti aux passagers. En outre, il permet aux usagers de réduire la pression exercée sur l'axe routier reliant le centre-ville à ce site. Ce moyen de transport moderne, qui s'étend sur une longueur de 1.900 mètres totalisant 36 télécabines de 8 places chacune permettant de transporter près de 1.200 passagers par heure, a souligné Tahar Hakkas.

APS

M'SILA

CRÉATION DE 4 AIRES DE DÉTENTE ET DE LOISIRS EN MILIEU FORESTIER

Quatre aires de détente et de loisirs ont été aménagées durant les deux dernières années en milieu forestier dans la wilaya de M'sila, a annoncé hier la conservation locale des forêts. Confiés aux investisseurs privés, ces lieux sont localisés dans les forêts de Djebel Messaad, Magra, Hammam Delaa et Bousaada, a précisé la même source expliquant que deux des quatre lieux sont actuellement exploités.

Il s'agit des forêts de Djebel Messaad où l'activité implantée est la restauration et loisirs et de Magra destinée à l'attraction et les loisirs sur une superficie globale de 33 hectares, alors que les deux autres lieux à Bousaada et Hammam Delaa seront confiés "prochainement", a-t-on noté.

Ces investissements privés contribueront à encourager le tourisme environnemental, à protéger le couvert végétal des forêts et à la création des postes d'emploi directs et indirects au profit des habitants des communes concernées, a-t-on indiqué.

La wilaya de M'sila dispose d'un couvert forestier de 160.000 hectares, a-t-on rappelé de même source.

APS

QUEL TERRITOIRE ISRAËL C

■ Dans ce qui est écrit et dit sur Israël et la Palestine le terme "occupation" est omniprésent. Occupe-t-il exactement ? Est-ce seulement la Bande de Gaza et la Cisjordanie, ou bien la Palestine ?

Par Blake Alcott

Tout le monde s'accorde à dire que les territoires conquis par Israël en 1967 sont occupés. Cependant, tant les pro-Palestiniens, que les sionistes libéraux ne font référence qu'à ces territoires dans leurs écrits réguliers sur "l'occupation" ou "la Palestine occupée". L'acronyme dévalorisant TPO ne couvre que la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Mais si ces territoires sont occupés, alors il en va de même des 80% de la Palestine historique appelés Israël. Toute la Palestine a été conquise. Lorsque nous réclamons la liberté "entre le fleuve et la mer" que réclamons-nous d'autre que la fin du contrôle, de la domination, et de l'occupation par une puissance non-indigène ? Lorsque les Palestiniens utilisent le terme *ihtilal*, ils font toujours la distinction entre "l'occupation de 1948" et "l'occupation de 1967". Alors, pourquoi le discours international en langues occidentales ignore-t-il l'occupation de 1948, et persiste dans le déni qu'Israël en 1948 n'a fait que prendre la succession de l'occupant britannique, puissance mandataire de 1917 à 1948 ?

La Palestine était une colonie britannique, et par définition toutes les colonies sont occupées par la puissance coloniale. Et en effet, quand habituellement nous qualifions à juste titre le successeur du Royaume Uni, Israël, de colonie de peuplement nous ne parlons pas seulement de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. D'autant qu'il jouit d'un soutien total des forces pro-sionistes en dehors de la Palestine historique, toute la Palestine est maintenant une colonie de peuplement et donc occupée du fleuve à la mer. Il s'ensuit que si le concept de colonialisme de peuplement est correct, tous les Israéliens non-indigènes sont des "colons", et pas seulement ceux de Cisjordanie. Si nous parlons de boycott des "produits des colonies", cela devrait s'appliquer à tous les produits israéliens.

Cela importe-t-il ? Bien-sûr : si seules la Cisjordanie et la Bande de Gaza sont occupées, alors le reste de la Palestine "à l'intérieur de la ligne verte", n'est pas occupé, et s'il n'est pas occupé, qu'est-il alors ? Il ne peut qu'être légalement sous contrôle d'Israël, car si vous "n'occupez" pas un territoire, il vous appartient forcément. N'utiliser le terme que pour l'occupation de 1967 implique alors que les Européens qui ont colonisé la Palestine sous protection britannique pendant trente ans sont les propriétaires légitimes de la terre de Palestine. Le postulat de base du sionisme est admis.

En d'autres termes, refuser d'attribuer le qualificatif "occupation" à ce qui est aujourd'hui Israël normalise la présence de l'entité sioniste ; c'est couper l'herbe sous le pied des Palestiniens dans leur revendication à des droits politiques en Palestine. Comme Winston Churchill, secrétaire d'état aux colonies et Herbert Samuel, Haut commissaire l'ont écrit dans leur White Paper pionnier de 1922 sur la question de Palestine, un groupe ethnoreligieux exogène mondial est en Palestine "de plein droit et non par tolérance" et par conséquent ne peut être un occupant.

QUEL RÉCIT ?

Nier implicitement de cette façon qu'Israël occupe les terres conquises en 1948 est donc un élément clé du récit sioniste qui prétend que la Palestine appartient aux juifs, tandis que le récit palestinien diamétralement opposé affirme que les habitants indigènes en sont les propriétaires légitimes (quelle que soit leur appartenance ethnique ou leur religion).

Il soutient que c'est le "moi" historique et territorial qui peut prétendre à accéder à l'autodétermination dans la Palestine non divisée. Si de surcroît, ce moi politique est composé de tous les Palestiniens, ils sont donc tous "sous occupation", et la logique qui consiste à qualifier de terre "volée" uniquement la Cisjordanie ou Gaza sape l'unité de tous les Palestiniens.

De même, nous identifions Israël en tant qu'état d'apartheid, promulguant et prati-

quant une politique de séparation discriminatoire non seulement à l'égard des Palestiniens résidant en "Israël proprement dit" et en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, mais également des 6 ou 7 millions de Palestiniens qui résident hors de Palestine – comme l'ont argumenté Richard Falk et Virginia Tilley dans leur rapport de la CESAO en 2017. La ligne verte qui délimiterait les zones d'application des concepts "d'occupation" et "d'apartheid" n'est historiquement, éthiquement et émotionnellement pas pertinente. Un troisième récit "sioniste-libéral" prétend également qu'Israël n'occupe que ce qu'il a pris aux occupants jordaniens et égyptiens en 1967. Ce récit s'écarte de celui du courant principal israélien juif dans la mesure où au moins il reconnaît l'occupation, mais ne remet pas en cause Israël – malheureusement amputé, néanmoins, de la "Judée" et de la "Samarie". Les adeptes de ce sionisme "soft" trouvent un réconfort à voir que certains Palestiniens et beaucoup de leurs défenseurs les rejoignent dans la reconnaissance que l'état juif n'est pas coupable d'occupation des territoires de 1948.

Fatalement, le champ d'application limité du terme "occupation", par quelque que ce camp qui soit, implique qu'une fois qu'Israël cesse d'occuper 20% de la Palestine (et une partie de la Syrie), il redevient un état normal, qui se comporte bien dans ses relations avec ses voisins. L'utilisation de ce terme capital constitue donc une épreuve de vérité. Si on la limite à la Cisjordanie et à la Bande de Gaza, Israël est normalisé.

UNE DÉFINITION EN LANGAGE COURANT

En langage courant, on dit qu'un territoire est "occupé" si, premièrement, une force ou un état y est venu de l'extérieur du territoire en question. Deuxièmement, cette force a établi une hégémonie politique et militaire sur ce territoire. Troisièmement, ceci s'est fait contre la volonté de la population indigène.

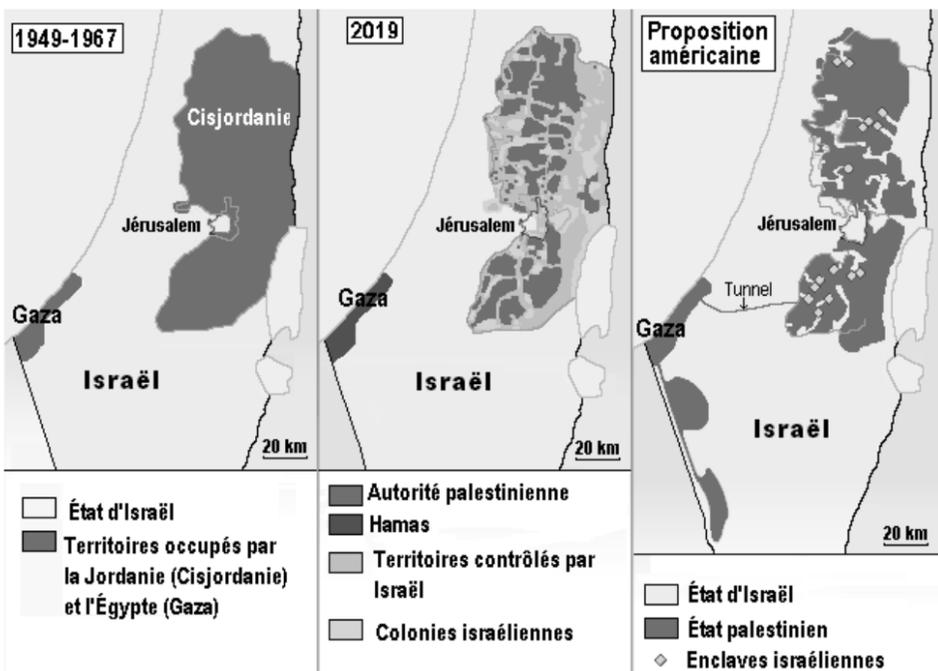
Les deuxième et troisième conditions sont remplies sur l'ensemble de la Palestine. Ce qui est seulement contesté, c'est de savoir si Israël était une force venue de l'extérieur s'installer en Palestine de '1948'. Ou d'une manière ou d'une autre s'y trouvait-il déjà ? Était-il en 1948 en quelque sorte aussi "indigène", auquel cas la situation ne devrait pas être qualifiée 'd'occupation' mais de victoire dans une guerre civile – comme le dit en fait le récit israélien ? Bien que la communauté juive européenne fût largement "moins indigène" que les Palestiniens en terme de durée et de continuité de résidence, peut-être est-elle soudainement devenue légitime le 15 mai 1948.

Cependant, une fois libérés de l'occupation ottomane en 1918, laissés libres de décider de leur sort, les Palestiniens auraient certainement au début des années 20 constitué leur propre état sur l'ensemble de la Palestine – ou un seul état autonome, la Grande Syrie, aurait peut-être vu le jour couvrant al-sham, c'est à dire la Palestine historique plus le Liban, la Syrie et la Jordanie d'aujourd'hui. Mais au lieu de cela, des étrangers de Grande Bretagne et en Grande Bretagne l'ont occupé. Mais l'agence juive et son bras armé la



Haganah, renommées ensemble "Israël" en 1948, ne venaient-elles pas, tout comme la Grande Bretagne, de l'extérieur ? L'écrasante majorité des juifs de Palestine à cette date, était après tout de très récents immigrants européens, et étant donné l'opposition indigène quasi unanime motivée par la crainte justifiée d'une prise du pouvoir politique, leur implantation n'aurait pu se réaliser sans les trente ans de soutien de la part de la puissance coloniale britannique. Les "baïonnettes britanniques" ont nourri la puissance militaire juive et, surtout au cours des années 1936-39 de la révolte, ont écrasé les forces armées arabes et anéanti tout potentiel politique. Sans ce concours de la Grande Bretagne et les puissances amies, l'entité juive, ainsi auto définie, n'aurait eu la moindre raison plausible de prétendre au statut d'état dans une quelconque partie de la Palestine à l'époque des débats décisifs de 1947, qui ont mené à la Résolution de partition adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU (Résolution 181).

En d'autres termes, l'image la plus réaliste des forces qui ont assujéti la Palestine est celle d'un conglomérat de Britanniques et de juifs européens fonctionnant pendant trois décennies entières. Il s'agit d'une seule occupation, transférée de protecteur à protégé avec une période de chevauchement. Soit dit en passant, même les 55% de la Palestine préconisés par la majorité de l'Assemblée Générale pour former "l'état juif" avaient une légère majorité indigène non juive de 509780 pour 499020 s'il avait été tenu compte des 105000 bédouins qui y vivaient, ce qui renforce la notion d'un occupant extérieur rejeté par une majorité. Et qu'en est-il du territoire conquis en 1948 au delà des 55% accordés par les étrangers à l'ONU, qui s'élevaient à environ



GAZA ET LA CISJORDANIE, OU BIEN LA PALESTINE DANS SA TOTALITÉ ?

OCCUPE-T-IL RÉELLEMENT ?

ant. Mais quel territoire l'état ethnocentrique Palestine dans sa totalité ?



Levy paru dans Haaretz le 29 novembre 2018 et intitulé "Why I am obsessed with Israel's occupation of the Palestinians" (Pourquoi la colonisation des Palestiniens par Israël m'obsède). La dite occupation est encore celle de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Ses principales victimes sont, certes, "les Palestiniens", mais elle "nuit" à un Israël digne d'être sauvé à cause de "l'impact crucial sur notre vie quotidienne et l'image de ce pays".

En référence aux lois israéliennes sur l'allégeance culturelle, l'état-nation, la nakba, la citoyenneté, et lois anti BDS, M. Levy affirme même que "Sans occupation, toutes ces lois seraient superflues." J'en déduis que pour lui le pire crime d'Israël c'est son traitement de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza – vue qui ne peut que décevoir les trois-quarts environ des Palestiniens vivant en Israël ou hors de Palestine.

ARGUMENTS CONTRADICTOIRES

J'ai pris à partie divers orateurs pour leur utilisation restreinte du terme. La réponse la plus courante qui m'a été faite est que l'on ne peut appliquer le terme occupation à la Palestine parce que par la même logique la Californie – ou toute l'Amérique du Nord, ou l'Australie – seraient occupées. Ma première réaction a été "et alors ? Qu'il en soit ainsi. Si c'est vrai, remédiez-y." Mais plus fondamentalement, ou inconsciemment, cette réponse ne prend pas les populations indigènes conquises avec le sérieux qu'elles méritent, car qu'est-ce qu'un Amérindien pourrait dire d'autre, sinon Oui, des Européens sont venus, se sont appropriés leurs terres et les ont occupées ? Si cela se veut comme l'affirmation que les colonies de peuplement à travers le monde sont en quelque sorte légitimes, il ne s'agit pas de post-sionisme, mais de sionisme pur et simple.

Une autre réponse consiste à dire que "l'occupation" est un terme spécifique en droit international et ne devrait pas être galvaudé par un usage plus large. Mais à supposer que le terme soit réellement défini en droit international, cela n'a aucune utilité dans une discussion politique; ce n'est qu'une toile de fond aux règles humanitaires pour le traitement de peuples occupés dans les conflits armés entre états.

Et de manière générale, des termes comme "occupation" qui fonctionnent très bien dans un langage courant et historique ne devraient pas être récupérés à des fins particulières. En fait, utiliser systématiquement le terme "illégal" pour qualifier l'occupation de 1967 et ses "colonies" – comme le fait même le mouvement BDS – n'implique pas seulement que le reste est légal, mais détourne l'attention de considérations politiques et éthiques plus importantes. Une troisième réponse consiste à dire que nous ne devrions pas utiliser notre terminologie de manière à faire des Palestiniens une seule entité parce que cela supprime la Ligne Verte. La division de la Palestine donne aux Palestiniens (à un nombre restreint d'entre eux) le pouvoir au sein des institutions et tribunaux internationaux de plaider comme égaux politiques, sinon militaires dans le cadre du discours dominant. Il n'est pas possible de traiter ici ce "piège de la parité", mais sans aucun doute il fait partie du discours sioniste libéral qui veut que l'état d'Israël dans le cadre de la solution à deux états soit légitime.

L'ILLÉGITIMITÉ D'ISRAËL

L'impact fondamental et fatal de la coopta-



tion du terme arabe "occupation" pour les territoires de 1967 seulement est l'implication qu'un état non ethniquement palestinien, qui ne pratique pas l'occupation, peut être légitimement, ou au moins de manière acceptable propriétaire du reste. C'est tout à fait incompatible avec l'autodétermination palestinienne, la libération de la terre, le droit au retour, ou l'antisionisme. Du point de vue d'une "approche" à la mode "basée sur les droits", elle n'est pas davantage compatible avec le respect de tous les droits de tous les Palestiniens parce qu'elle normalise le postulat sioniste selon lequel, d'un point de vue éthique, dans une partie de la Palestine au moins, il est possible d'ignorer les souhaits de la population indigène. Par contre, si l'on rejette ce postulat, l'entité sioniste occupe l'ensemble de la Palestine.

Nous nous recommandons nous mêmes de faire très attention aux mots que nous employons. Israël consacre des millions à adapter certains mots au service de ses objectifs – "droit d'exister", "retour", "démocratique et juif" et "antisémitisme" pour ne citer que quelques exemples – et ceux qui sont solidaires de la Palestine devraient prendre exemple sur cette approche et se demander si le terme "occupation" ne mérite pas qu'il soit utilisé avec le plus grand soin.

En toute logique et dans le cadre de l'action militante en faveur de l'autodétermination palestinienne, adhérer au récit sioniste, voire même simplement se laisser aller à l'ambiguïté ne sert aucun objectif. Le moment est venu de dire que, si la Palestine appartient aux Palestiniens, il n'est pas juste qu'Israël l'occupe.

***** Blake Alcott est un économiste de l'environnement et le directeur de One Democratic State in Palestine (Angleterre). Toute information concernant une activité relative à ODS ou au bi-nationalisme est la bienvenue et à envoyer à blakeley@bluewin.ch. **B. A.**

la moitié du territoire accordé à l' "état arabe" ? Il est sans aucun doute, quel que soit le critère adopté, "occupé" – pris de force sans même le moindre semblant de légitimité. Il est donc particulièrement choquant de l'exclure du terme TPO, d'autant plus qu'il comprenait la Galilée dont la population était presque totalement indigène.

Ainsi en toute logique pour être cohérent, on ne peut que qualifier "d'occupé" l'ensemble du territoire qui se trouve "à l'intérieur" de la ligne d'armistice de 1949. Comme l'a écrit Uri Davis en 1972 dans le Journal of Palestine Studies, "au départ (j') ai eu du mal à intégrer le fait que, au fond l'affirmation des sionistes de droite selon laquelle il n'y avait pas de différence fondamentale entre la colonisation de Tel Aviv et Jaffa avant et immédiatement après 1948, et la colonisation d'Hébron, était exacte."

DES EXEMPLES DU PROBLÈME

Les quakers de Grande Bretagne ont récemment décidé d'arrêter de soutenir "l'occupation maintenant dans sa 51 ième année", ne faisant ainsi démarrer cette "occupation illégale" qu'en 1967. Les autres 80% ne sont donc pas occupés et sont forcément "légaux", sous contrôle israélien légitime. Par conséquent, comme c'est l'occupation de 51 ans qui motive les quakers, ces derniers cesseront de boycotter les produits israéliens lorsqu'il sera mis fin à l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, quel que soit le sort des autres Palestiniens. Cette position résulte de la distinction faite entre un boycott des produits "complices des colonies" et le boycott généralisé d'Israël qui ciblerait la source du problème et serait l'authentique héritier du boycott généralisé de l'Afrique

du Sud qui a mis fin à l'apartheid.

Un autre exemple est le discours d'une grande organisation basée aux États-Unis, qui à sa création en 2001 a pris le nom de "Campagne états-unienne pour mettre fin à l'occupation israélienne". Elle s'est battue pour la plupart des droits palestiniens, mais comme son nom le suggérait, très vivement contre l'occupation des zones occupées en 1967. Consciente peut-être que le fait d'avoir "occupation israélienne" dans son intitulé conférerait une reconnaissance implicite du caractère permanent d'Israël, en 2016 elle a changé de nom en faveur de « Campagne états-unienne pour les droits palestiniens ». Néanmoins, ses "principes communs" et sa « brochure » indiquent toujours clairement que l'expression "occupation militaire" ne fait référence qu'à ce qu'Israël a saisi en 1967, car sur le plan théorique elle fait une distinction entre les réfugiés et les "Palestiniens d'Israël". De la même façon elle n'utilise systématiquement le terme "colonie" qu'en référence à la Cisjordanie.

En outre, le soutien de cette Campagne états-unienne à toutes les "résolutions pertinentes de l'ONU" fait partie intégrante de ce récit. Parmi ces résolutions doit figurer la position sioniste "soft" de la Résolution 242 du Conseil de Sécurité qui consolide la Ligne verte et l'état juif qu'elle délimite. L'organisation prend également soin de ne critiquer que "les politiques et pratiques d'Israël", et non son droit d'être en Palestine en premier lieu. Enfin, sa mention "des colonies illégales de Cisjordanie" implique que la colonisation de la majeure partie de la Palestine par l'agence juive/Israël auparavant était légale.

Un dernier exemple de récit "d'occupation" accordant à un état d'Israël une présence légitime en Palestine, l'article de Gideon

AU MAROC, « ÇA CHAUFFE »:

LES PROPRIÉTAIRES DES AGENCES DE VOYAGES INVESTISSENT LA RUE POUR CRIER LEUR RAS-LE-BOL

■ Au Maroc, les effets nocifs de la « normalisation » commencent à remonter à la surface. Tous les motifs sont bons pour exprimer le ras-le-bol de la population. Cette fois-ci, les professionnels des agences de voyages au Maroc poursuivent leurs actions de protestation contre la mesure de fermeture des frontières prolongée par le Makhzen, en investissant la rue afin de dénoncer cette décision ayant eu de "graves" conséquences sur le secteur. A l'appel de l'Association nationale des agences de voyages du Maroc (ANAVM), un sit-in des opérateurs de voyages a été organisé ce mardi devant le siège du ministère du Tourisme à Rabat, afin d'alerter le régime du Makhzen sur les "énormes pertes matérielles et morales résultant de l'arrêt définitif de leurs activités en raison de la fermeture des frontières" qui vient d'être prolongée jusqu'à la fin du mois en cours. Dans un communiqué annonçant cette action de protestation, l'Association nationale des agences de voyages du Maroc a exprimé son ras-le-bol devant la persistance des autorités du régime à maintenir cette décision de fermeture des frontières en dépit de ses "graves conséquences". "Depuis le début de la pandémie liée au Covid-19, le secteur des agences de voyages a connu un grave effondrement à cause des décisions de fermetures des frontières ayant complètement paralysé les agences de voyages. Les agences de voyages se sentent abandonnées à leur sort et ne bénéficient d'aucun accompagnement ou mesure à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins", est-il mentionné dans ce communiqué repris par la presse locale. Il est clair pour l'Association que cette "crise étouffante signera la fin tragique de ce corps de métier". Selon des récentes statistiques fournies par les professionnels du tourisme au Maroc, entre 50 à 80 % des agences de voyages ont baissé le rideau durant ces deux dernières années, en raison de la pandémie et des mesures de riposte prise par le régime du Makhzen. Depuis fin novembre, le régime marocain a maintenu la fermeture des frontières avec le monde, sous le prétexte de l'émergence du nouveau variant "Omicron". La mesure de fermeture du ciel aérien a été prolongée au moins jusqu'au 31 janvier 2022, ce qui est considéré par les acteurs du secteur comme un "énième coup dur" pour le tourisme, principale ressource en devise du pays.

I.M./agences

SAHARA OCCIDENTAL:

Le gouvernement italien appelé à faire pression sur le Maroc pour protéger Sultana Khaya

Le Parti de la Refondation communiste en Italie a appelé le gouvernement de son pays à faire pression sur le Maroc pour l'amener à se conformer à "l'obligation de protéger la militante sahraouie" Sultana Khaya, assignée à résidence depuis novembre 2020, et qui continue de "subir plusieurs exactions à répétition".

Le Parti de la Refondation communiste "considère nécessaire et prioritaire l'intervention forte et immédiate du gouvernement central, afin de faire pression, aux niveaux institutionnel et international, sur le gouvernement et la monarchie marocaine afin de veiller à ce que l'obligation de protéger la militante sahraouie, malade et harcelée, soit respectée, comme le demande également la représentante de l'ONU".

Dans un communiqué publié sur son site, il rappelle que "Sultana Khaya est assignée à résidence depuis novembre 2020, période durant laquelle, entre autres, comme l'ont rapporté Amnesty International (AI) et la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, elle a subi plusieurs exactions à répétition".

Parmi ces odieux abus, rapportés par AI, le Parti de la Refondation communiste signale qu'"il faut également mentionner le fait qu'elle, ses sœurs et sa mère de plus de 80 ans ont été violées par les forces de sécurité marocaines".

"C'est quelque chose d'inacceptable et de tellement odieux que même les Nations unies, par l'intermédiaire de Mary Lawlor, la rapporteuse spéciale de l'ONU, ont menacé de sanctions internationales la monarchie marocaine", souligne le parti italien.

Fin décembre 2020, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, avait souligné que les



autorités marocaines "ont l'obligation de protéger" la militante sahraouie Sultana Khaya qui continue de faire l'objet d'intimidations, de torture, viols, menaces et pratiques inhumaines.

"Sultana Khaya semble être en grave danger, sa santé se dégrade et est vulnérable à de nouvelles attaques. Les autorités marocaines ont l'obligation de la protéger", avait-elle indiqué. Réitérant, par ailleurs, son amitié et sa proximité avec les peuples sahraoui et marocain, le Parti de la Refondation communiste-Gauche européenne "invite les différentes autorités locales à approuver des agendas de solidarité avec Sultana Khaya et sa lutte en faveur du peuple du Sahara occidental".

"La question non résolue de l'autodétermination du peuple sahraoui et du respect des droits de l'Homme de ses citoyens est de nouveau d'actualité ces jours-ci, notamment après (...) l'intervention de l'ONU", signale le parti italien. "Il s'agit d'une question liée au Sahara occidental et aux violences per-

étrées par les forces de sécurité marocaines contre les militants sahraouis qui trouvent dans l'histoire de Sultana Khaya une sorte de paradigme des modèles violents et autoritaires déployés par le dispositif répressif de l'Etat et du gouvernement marocains", a-t-on expliqué, relevant qu'au fil du temps, "la militante sahraouie est devenue, peut-être malgré elle, le symbole de la lutte de tout un peuple".

Sultana Khaya est présidente de la Ligue sahraouie pour la défense des droits de l'Homme et contre le pillage des ressources naturelles à Boudjdour occupée, au nord du Sahara occidental.

"Au fil du temps, elle a perdu un œil lorsqu'elle a été attaquée par la police à l'université de Marrakech, suivie par plusieurs agressions contre elle et les membres de sa famille, et ce uniquement parce qu'elle a demandé et demande toujours le respect des droits de l'Homme", rappelle également le parti de Maurizio Acerbo.

I.M./agences

MALI:

Des dizaines de terroristes éliminés en 72 heures



Des dizaines de terroristes, dont des chefs activement recherchés, ont été éliminés par les forces armées maliennes au cours d'une grande opération dans plusieurs localités du Mali allant du 28 au 30 décembre 2021. Dans un communiqué relayé mardi par des médias maliens, l'état-major général des Armées (EMGA) retrace le bilan des opérations menées par les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans la lutte contre le terrorisme durant ces dernières 72 heures.

Les FAMA ont entrepris une opération d'envergure pour riposter contre les terroristes. Lesdites opérations

ont donné lieu à l'élimination de plusieurs leaders terroristes qui figurait dans la base de données des chefs terroristes recherchés. Selon le chef d'Etat-major Général des Armées, dans la journée du 28 au 29 décembre 2021, les FAMA ont mené des frappes aériennes sur des bases terroristes dans la forêt de Souhé, dans la commune de Saya dans le cercle de Bankass. Le bilan de cette opération fait état de 27 terroristes neutralisés et plusieurs autres gravement blessés. Le 29 décembre 2021, le bilan des ratissages menés par les FAMA dans la zone de Guiré, dans la région de Nara est passé de 31 à 38

assaillants neutralisés. Dans la journée du 30 décembre aux environs de 14 heures, 2 bases logistiques des terroristes ont été détruites suites à des frappes aériennes dans la forêt de Garbakongo au Nord-est de Banamba. Dans la même journée aux environs de 18 heures, les FAMA ont conduit d'autres frappes aériennes dans la zone de Diabaly autour d'Alatona, Songo et Barikoro indique le communiqué de l'EMGA.

Ces frappes ont permis, la neutralisation de 15 terroristes dont 2 leaders, ainsi que la destruction de plusieurs plots logistiques des terroristes.

I. M.

BARÇA

LA NOUVELLE RECRUE FERRAN TORRES ET PEDRI POSITIFS AU COVID



La toute nouvelle recrue du FC Barcelone Ferran Torres et son coéquipier Pedro Gonzalez Lopez dit Pedri ont été testés positifs au Covid-19, a annoncé avant-hier soir le club barcelonais dans un communiqué.

"Pedri et Ferran Torres ont été testés positifs au Covid-19. Les joueurs se portent bien et sont à l'isolement chez eux", a indiqué le Barça. L'Espagnol Ferran Torres, ancien ailier international de Manchester City, a rejoint le club il y a à peine quelques jours. Avant-hier, quelques heures avant l'annonce de sa contamination, il avait été présenté sous son nouveau maillot au Camp Nou, lors d'une conférence de presse. Depuis plusieurs jours, le club catalan n'échappe pas, à l'instar de nombreux autres clubs de la Liga, à la vague Omicron, au point que l'entraîneur, Xavi Hernandez, a réclamé en vain un report du match contre Majorque de dimanche dernier, en raison d'un effectif blaugrana privé d'au moins 17 joueurs, dont minimum dix à cause du Covid.

R.S.

COMPLEXE OLYMPIQUE D'ORAN NÉCESSITÉ D'ACCÉLÉRER LES TRAVAUX SANS INTERRUPTION

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné des instructions, avant-hier, pour accélérer les chantiers sans interruption jusqu'au parachèvement des travaux du complexe olympique d'Oran, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation de l'état d'avancement des travaux au niveau du complexe olympique d'Oran qui s'est déroulée en présence du directeur des équipements publics de la wilaya d'Oran, des directeurs centraux et du maître d'oeuvre chinois, outre certains entrepreneurs algériens sollicités dans le cadre de la sous-traitance activant au niveau du complexe et le bureau d'études chargé du suivi.

La réunion a été une occasion de débattre des volets liés au financement, matériaux de construction et redevances.

A cet effet, le ministre a donné des instructions pour l'adoption du système 3x8 matin et soir concernant le transport et la garantie des équipements nécessaires à la pose de la façade en verre de 5500 m², dont le taux de réalisation des travaux est de 60%.

Quant aux travaux de bétonnage qui connaissent un rythme considérable, le ministre a ordonné leur parachèvement à 100%, à la faveur de la levée des réserves et contraintes entravant le parachèvement des travaux, ajoute le document.

Quant aux travaux de revêtement du sol, dont la superficie est estimée à 15.000 M², les travaux ont été lancés et un tiers de la superficie est achevée, et le marbre sera placé dans certaines parties à partir de la semaine prochaine.

Quant aux portes qui ont été recensées avec leurs différentes tailles, estimées à 450 portes, la même source a indiqué que la production se poursuit selon les normes prévues, ainsi la production a atteint 100 portes à ce jour, et le processus d'installation a également commencé.

Pour ce qui est des groupes électrogènes, qui ont été fabriqués et achetés au niveau de l'entreprise publique "Electro-Industries", ils seront transférés cette semaine au complexe olympique. Quant à l'entreprise chargée de placer les chaises homologuées par les Fédérations Internationales de Handball, de Basketball, de Volleyball et de Natation, qui ont été acquises, des instructions ont été données de les installer dans les plus brefs délais au niveau des deux salles.

Concernant le pavillon technique, tous les travaux ont été confiés à une entreprise algérienne.

D.M.

CAN-2021

Le Cameroun tient à son tournoi, 24 pays en lice pour la succession de l'Algérie



Pas plus tard que le 20 décembre dernier, le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Sud-africain Patrice Motsepe, a surgi pour dissiper les dernières doutes en confirmant le déroulement de la CAN au Cameroun, aux dates initialement fixées, malgré la pression des clubs européens, soutenus par la Fédération internationale (Fifa) et son président Gianni Infantino. "Je serai au Cameroun le 7 janvier avec ma petite famille et mes enfants pour la CAN, qui commence le 9 janvier", avait déclaré le patron de la CAF, en marge d'une visite au stade d'Olembé (Yaoundé), théâtre du match d'ouverture le 9 janvier entre le Cameroun et le Burkina Faso (17h00).

La sortie médiatique de Motsepe a été précédée par la décision du Bureau exécutif de l'instance continentale, réuni par visioconférence, dont la majorité des membres ont décidé du maintien de la CAN, allant à l'encontre du souhait de la Fifa.

Une manière de "faire plaisir" aux clubs européens

Le combat aura été long pour les Africains pour contrecarrer les plans de l'instance mondiale, qui voulait reporter la CAN-2021 au mois de juin, une manière de "faire plaisir" aux clubs européens, dont la plupart d'entre eux se sont opposés à la libération de leurs internationaux africains. La Fifa d'Infantino a fini par accepter leurs doléances, allant à l'encontre même de ses règlements, en autorisant les clubs de garder leurs internationaux jusqu'au 3 janvier. Pourtant, les 54 pays affiliés à la CAF avaient adopté à l'unanimité, en novembre, son projet pour un Mondial biennal. L'élection de l'ancien attaquant vedette de l'équipe du Cameroun Samuel Eto'o, le 11 décembre, à la tête de la Fédération camerounaise (Fécafoot), a fini par faire pen-

Longtemps incertaine, en raison du retard dans les préparatifs ou pour cause de la pandémie du Covid-19, la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) aura bel et bien lieu au Cameroun du 9 janvier au 6 février, en présence de 24 sélections, pour la deuxième fois dans l'histoire du tournoi, dont deux novices.

cher la balance à l'avantage des partisans du maintien de la CAN-2021. Usant de son franc-parler et de son poids sur le plan mondial, Eto'o a livré une véritable bataille dans les coulisses pour que son pays puisse abriter cette édition, non sans afficher son étonnement par rapport aux raisons avancées par les partisans du report.

"Pourquoi elle n'aura pas lieu? Je ne vois pas pourquoi elle n'aura pas lieu. Je ne sais même pas que ça soit responsable cette façon de faire ou de vouloir faire. Si l'Euro s'est joué avec des stades pleins dans plusieurs villes en Europe et sans incidents, alors que nous étions en pleine pandémie, pourquoi la Coupe d'Afrique ne se jouerait pas au Cameroun? Donnez-moi une seule raison valable. Ou alors on est en train de nous dire que, comme on nous a toujours traités, nous sommes des moins que rien alors nous devons subir. Qu'on nous dise clairement les choses. Mais je dis encore ce qu'il y a de difficile dans cette façon de faire, c'est que certains africains sont encore complices", avait déclaré Samuel Eto'o sur l'antenne de Canal + Afrique.

Une couronne, plusieurs prétendants

Après avoir gagné la bataille face aux défenseurs du report, l'Afrique va retenir son souffle pendant un mois, pour vibrer aux prouesses des stars du continent à l'image de Riyad Mahrez (Algérie), Mohamed Salah (Egypte), Sadio Mané (Sénégal), ou encore Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon) et Haller (Côte d'Ivoire). Comme à la veille de chaque CAN, le jeu des pronostics va certainement battre son plein dans le milieu des puristes. Sacrée championne d'Afrique pour la deuxième fois de son histoire, lors de la CAN-2019 en Egypte, l'Algérie va mettre son titre en jeu, en présence des éternels favoris: le Cameroun, le Sénégal, le Nigeria, l'Egypte, ou encore la Côte d'Ivoire.

Auréolée de son impressionnante série en cours de 33 matchs sans défaite, l'équipe algérienne devra faire face à une rude concurrence dans l'espoir de conserver son titre, arraché avec brio en terres égyptiennes.

"Ce sera une compétition très relevée et il y a de bonnes équipes encore une fois", a indiqué le sélectionneur bosnien du Maroc, Vahid Halilhodzic.

Si les favoris vont tenter de conforter leur standing, les outsiders seront nombreux à vouloir déjouer les pronostics, et se frayer un chemin parmi tout ce beau monde.

Le Burkina Faso, le Ghana, la Tunisie, ou encore le Mali, seront à suivre de près, et auront certainement des atouts à faire valoir dans l'espoir d'aller jusqu'au bout de la compétition.

Parmi les 24 nations qualifiées pour cette phase finale, deux sélections ont réussi à valider leur billet pour la première fois de leur histoire. Il s'agit des Comores, petit archipel au large du Mozambique, et la Gambie, dont le sélectionneur belge Tom Saintfiet est en poste depuis 2018.

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU MONODRAME FÉMININ

TREIZE ŒUVRES À L'HONNEUR



Treize représentations de monodrame participent à la seconde édition du Festival international de monodrame féminin, qui se tiendra à El Oued, du 1er au 5 mars 2022.

Les représentations monodrames sélectionnées représentent les œuvres de troupes de théâtre de pays arabes et européens, à savoir la Palestine, la Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Yémen, l'Irak, la Mauritanie, la France et l'Espagne, en plus de l'invité d'honneur le Koweït et l'Algérie (pays organisateur). C'est ce qu'a annoncé l'association « El Sitar » pour la créativité théâtrale et le commissaire du festival Nabil Messai Ahmed. Ces œuvres monodrames ont été sélectionnées sur 41 représentations de pays arabes et européens reçues par le Comité de lecture et de sélection.

L'Algérie, participe avec trois représentations à savoir, la pièce théâtrale « Mira » de la troupe « Mosaïque », « Mariouma » produite par la coopérative culturelle « Anis » et « Rik Chaytan » de l'association culturelle de l'art dramatique « Sarkhat el Rok'h ». Ce sont des spectacles monodrames qui dévoilent le vécu réel de la Tunisie, quant à elle, participera avec représentations théâtrales, l'une intitulée « Kamra » produite par la coopérative « Droub » pour la production et la distribution artistique, et « Ce que je possède » par la Société nationale de la culture et des arts. Pour sa part, la Libye participera avec son spectacle « les larmes de Mona Lisa » produite par la compagnie « El Masrah el horr el Baida ».

DM

TNA

La générale de la pièce "Le Musée des fous" présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre "Le Musée des fous", un psychodrame aux formes comiques sur la triste réalité du citoyen, artiste fut-il ou intellectuel, a été présentée, avant-hier soir à Alger, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation de la Covid-19.

Devant le public relativement nombreux de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), huit comédiens dont deux femmes, issus du Mouvement théâtral de Koléa (MTK) ont mené, 75 mn durant, les débats d'une trame aux contours existentiels, écrite et mise en scène par Youcef Taouint.

Trois personnages schizo-phrènes, campés par Aymen Bonatero, Ayoub Hemaïdi et Chawki Benfliti, se prennent pour William Shakespeare, Albert Einstein et Wolfgang Amadeus Mozart et décident, dans un lieu où le suicide est interdit, de mettre fin à leurs jours, car se sentant inconsidérés et mis à l'écart "de peur de les voir un jour, rayonner sur la société".

Internés dans un Musée, "Shakespeare", "Einstein" et "Mozart" vont être pris en charge par une praticienne en stage, rendue par Sara Haddad, a qui "Padré", le directeur de l'établissement interprété par Walid Amrouche, a signifié que l'obtention de son diplôme de médecin était tributaire de sa réussite à les convaincre de ne pas se suicider.

Deux serveurs, joués par Tadjeddine Ramdane et Dounia Khider, ainsi qu'un gardien de nuit, au jeu époustouflant, incarné par Samir Labri, s'occupent également du bien être des trois "patients", dans un vaudeville plein de farces et de rebondissements, destiné à "dédramatiser le drame" tout en "attirant l'attention" sur la "condition de nos jeunes", explique le scénariste-metteur en scène.

Dans des atmosphères relevées par un rythme de dia-



logues ascendant notamment, un éclairage judicieux, feutré ou vif, vertical ou latéral, a servi le spectacle, doté d'une scénographie multifonctionnelle, œuvre de Mohamed Berdjane, faite d'éléments amovibles facilement transformables en une variété de mobiliers.

Les comédiens ont fait montre de leurs grandes capacités à porter un texte où les caractères des personnages sont des plus complexes, évoluant dans des rôles soutenus par une rhétorique réaliste et un jeu plein qui a occupé tous les espaces de la scène.

Sur des corpus musicaux bien choisis, de diverses

ambiances culturelles qui ont donné un aspect universel à la thématique traitée, de belles chorégraphies, signées Riadh Beroual, ont aidé à l'intégration de manière quasimentaturelle, des corps dans l'esprit de la trame, lui donnant une force visuelle et esthétique appréciée par le public. Dans une mise en scène intelligente, Youcef Taouint, secondé par Mohamed Yanina, a su répercuter "les déboires" d'une jeunesse qui peine toujours à se faire une place dans une société délabrée, où le monde des choses règne en maître absolu, au détriment de celui des idées, une situation causée "bien souvent par l'incompétence

et l'irresponsabilité", selon le metteur en scène.

L'assistance a savouré, chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la délectation, donnant du répondant aux comédiens par des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Produit par le Mouvement Théâtral de Koléa (MTK) qui compte à son actif, depuis sa création en 1995 par Youcef Taouint, plusieurs distinctions nationales, "Le Musée des fous" attend d'être amélioré, tant sur le plan de la conception, ou d'autres idées pourraient être ajoutées, que sur celui du jeu d'acteurs", a précisé Youcef Taouint.

APS

UN ENSEIGNANT D'UNE ÉCOLE À HASSI BAHBAH FAIT LE BUZZ

AÏSSA DJAAROUN, L'HOMME QUI SAIT PARLER AUX ENFANTS



Son nom ne vous dit peut-être pas grand-chose, mais dans la wilaya de Djelfa, c'est un phénomène de société. Sa fonction est enseignant dans une école primaire, mais son action va bien au-delà. Auteur de traité d'exercices pour élèves du primaire, influenceur sur YouTube, sa chaîne est très suivie par le monde de l'Éducation, il est aussi écrivain, avec déjà plusieurs contes pour enfants, auteur aussi d'« anachid » pour enfants et créateur de contenus éducatifs et pédagogiques. Lors de la pandémie de 2020, il a fait sensation en peignant en couleurs du drapeau national les tables d'écoliers. Des enfants ont participé à cet événement. Il s'explique cette initiative en déclinant deux arguments. « Inculquer le sens patriotique aux jeunes générations, et laisser les tables dans un état de propreté éclatante, puisqu'aucun écolier n'aura en tête de salir sa table peinte en

drapeau vert et blanc avec l'étoile et le croissant dedans ».

Les résultats n'ont pas tardé à venir, puisque, de par son action pédagogique sur les enfants, ceux-ci aiment les cours et les leçons plus que de mesure et obtiennent au final des notes qui reflètent le haut niveau dont ils sont porteurs. De même, les élèves qui ont quitté, pour une raison ou une autre, l'école de Djaaroun pour une autre, obtiennent les meilleures notes par rapport à leurs nouveaux équipiers.

Récompensé surtout par la vox-populi et les réseaux sociaux, cet enseignant mérite certainement un coup d'œil compensateur de la part des autorités de sa ville, Hassi Bahbah, dans la wilaya de Djelfa, qu'il a aidé à sortir de l'anonymat par son énergie didactique qui ferait pâlir les meilleures institutions pédagogiques.

I.M.

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page
 Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ®

**L'Express Société
de Médias/d'Actualités**

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
 Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
 E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'express, le quotidien de tous les Algériens dont l'information est sacrée et le commentaire est libre

République Algérienne Démocratique et Populaire
 الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

WILAYA DE TIZI-OUZOU ولاية تيزي وزو
 DIRECTION DESEQUIPEMENTS PUBLICS مديرية التجهيزات العمومية
 N° : 021.../DEP/SEE/.../2021 TIZI-OUZOU LE : 03 JAN 2022

1^{ère} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché d'étude N°1114 en date du 24/05/2021.
- Vu l'ordre de service de démarrage des études N°38/SMP/DEP/2021 du 25/05/2021.
- Vu l'ordre de service d'arrêt des études N°15/SEE/DEP/2021 du 18/07/2021.
- Vu l'ordre de service de reprise des études N°27/SEE/DEP/2021 du 09/09/2021.
- Vu le délai des études de 120 jours.
- Vu le Procès-verbal d'approbation de la phase esquisse en date du 13/06/2021.
- Vu le Procès-verbal d'approbation de la phase Avant Projet en date du 18/07/2021.
- Vu le courrier N°456/DEP/SEE/475/2021 du 02/11/2021 portant sur la transmission du cahier de charges pour la réalisation.
- Vu la séance de travail tenue le mercredi 10/11/2021 au siège de la Direction des Equipements Publics au cours de laquelle le chef de fil du groupement s'est engagé à transmettre le cahier de charges pour la réalisation dans les plus brefs délais.
- Vu le retard accusé pour la transmission du cahier de charges pour la réalisation.

Le groupement momentané solidaire « SAO & TEC AH » représenté par M. AIT OUALI Sélim en qualité de chef de fil élisant au 36, Chemin de wilaya 133, 16097, Soudania, Alger, titulaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre (Etude et suivi) du projet étude et réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des 2000 logements LPL au pôle d'excellence, wilaya de Tizi Ouzou (Cités d'habitat intégrées) visé par le contrôleur financier le 24/05/2021 sous le numéro 1114 et approuvé par le maître de l'ouvrage sous le numéro 2021/622/04 en date du 24/05/2021 est mis en demeure de transmettre le cahier de charges pour la réalisation et de respecter les clauses du marché de maîtrise d'œuvre.

Un délai de 48 heures est accordé au groupement à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP et les quotidiens nationaux, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre du groupement.

L'EXPRESS DU 05/01/2022 ANEP : N° 2216000243

L'EXPRESSDZ®

À VENDRE

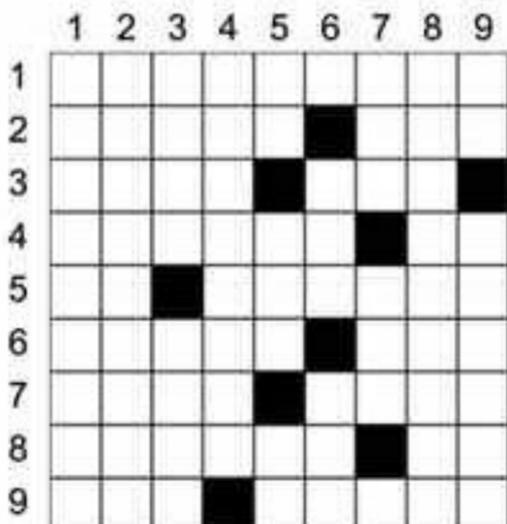
Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
 Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
 Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
 Appartement situé au 1er étage et complètement refait
 Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
 Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page
 Facebook :

Mots Croisés



Horizontalement

1- Elle indique la direction du vent.
 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre soi et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement

1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Symphonie
Simphonie
Symfonie
Symphonnie

Égalitaire
Egalitaire
Egalitaire
Egalitaire

Opresseur
Oppresseur
Oppresseur
Oppresseur

Payote
Paillotte
Paillôte
Paillote

Les mots fléchés

ATTACHÉE CHAÎNE DE MONTAGNES	EPAILLARD EFFORCÉES	EROTEUSE PETIT RUISSEAU	CIRCUIT BELGE	RAPPORT EN MATHS MOT DE SOULAGEMENT	ENZYME COUPÉES	PROGRÈS ÉCONO- MIQUE
			MALCHANCE ESPACE BLANC			
L'HOMME DES GLACES DÉSAPPONTE				DÉMONS- TRATIF PLURIEL MARIAGES		
		À SA RICHESSES		DÉCAMPE CUBE DE JOUEUR		ELLE INSPIRE LE POÈTE
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMI- TÉES			CAPITAINE DU NAUTILUS NOTA BENE		
		CON- STRUCTEUR APRÈS NE				
EMPORTE AVEC SOI RALENTIT				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT		EXAGÉRÉE
			BATTE- MENT D'ARTÈRE	QUELQU'UN	AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE	
VENU AU MONDE CHARGÉ EN BALLON		EMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL				VA SANS BUT
			ATTENTION DISCUSSION		ASSAISON- NEMENT PARESSEUX	
SORITE	SOUVENT MAUVAISE ROSE- ORANGE			RUDE AU GOÛT BUTTES PRÈS DES WINES		
			BAC À CHATS COUTURES			
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILÉ				CÉRUM CONTES- TÉES	ARMÉES
				BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE		CRÉATURE
DIFFUSE BIEN EN CHAIR			QUINCES À CUEILLIR EN MATINÉE			
		UNE PAR TRAITE APRÈS DO			RÈGLE DOUBLE CALE	
TRÈS GRAND DELICAT				BABINE		
			CORREC- TIONS			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

- | | | |
|------------|------------|------------|
| ARGUS | FRUGIVORE | QUETSCHÉ |
| ARRIVAGE | GALÉJADE | RECYCLÉ |
| BAGUETTE | GENDRE | REJOINDRE |
| BARBOTINE | GLACIAIRE | SABLER |
| BECTER | GOIJATERIE | SIFFLET |
| BERNER | IMPUR | SOLITAIRE |
| BONIMENT | JACINTHE | TANTALE |
| BONITE | JUCHER | TARIR |
| BRONZAGE | LOISIR | TENDON |
| CADRATIN | MARINIÈRE | TRANSCRIRE |
| CANTALOU | MÉTAPHORE | TRICÉPHALE |
| DÉTENDRE | PEINER | TURBULENCE |
| ENDURCIE | PÉPINIÈRE | URODÈLE |
| EURASIE | PIQUER | VORACEMENT |
| FLOCON | PRÉCAIRE | ZIGOUILLER |
| FONTANELLE | PRÉDATRICE | ZLOTY |
| FOREUR | PUCELLE | |
| FRUGALE | QUANTUM | |

V O R A C E M E N T E I R E T A J U O G
 M G L A C I A I R E R E J O I N D R E M
 E P D G T R S R E T B P G L Y P O J B A
 T R E E G A E A N L R A O E U T A L R R
 A E R U T H N E B E L I G C N C O F O I
 P C S E C E M T D L S E E U I D R L N N
 H A T U C I N A A I E L N N E U R P Z I
 O I J E N Y T D R L L R T A G T I E A E
 R R T O N R C R R E E H E A T Q T E G R
 E E B R I D U L E E E T L T U N C E E E
 E E N C I E O U E E G E E E I N O U A E
 R I E I R C R N H M E A R L E N O F R R
 E C F O T A E C R L U R L L F L O R R O
 I R F L S A S P E E E T U E A F E B I V
 N U R I O T R D H N N B N T J T I M V I
 I D E I E C O D R A R I N A C A P S A G
 P N E U R R O E A U L A E E U U D T G U
 E E Q T U A B N T C C E B P R Q E E E R
 P B A R B O T I N E E R I A T I L O S F
 Z I G O U I L L E R T R A N S C R I R E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
 1- ENCOUFRÉ - ÉPIE - ARRISSEAU - QUE-
 REE - GAGA - ELUT - NE - PUTOS - EDENTE - RE
 - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE -
 UNO - M CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS
 - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE -
 TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET -
 BESON - ES.

VERTICALEMENT
 1- INAUGURATION - ERDDE - CRÉATEUR -
 PORCELET - BOB - DO - RISCANEUSES -
 URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SÉDUI - LISÈRE -
 - USEE - YORDRA - ETHES - MES - LE - CE -
 AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - PLR - BEALTE -
 OLERON - NE - PUS - NARINE - ABOLI - GI -
 ENTRANT - EMUMERE - ELURETLOIR -
 TESTES.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
 1- FIGNOLAGE 2- IRRISOLUS 3- GOUT-
 ILES 4- UNE - USITE 5- RI - AN - ET
 6- ASEPTISÉE 8- TNT - LEPRE 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT
 1- FIGURANTE 2- IRONISANT 3- GRUE -
 ENTE 4- NET - APT 5- OS - UNTEL
 6- LOIS - ISEO 7- ALLIES - FT 8- GUET-
 TELRS 9- ESSE - ENNE.

4x4

Ganglionnaire - Rossignol
 Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : CHOW-CHOW

IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6eme. en toutes commodités ;eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2eme étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

prix : 840 u négociable.

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous :

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khraissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd electricité acte décision la cadastre et passer au 2015

Le prix : 3 milliard négociable

Tél mob : 07 72 96 4093

● vente des terrain caracter promotionnel industreil agricole partenariat habitation residentiel

Tél fixe : 023 94 91 40

Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation,bureau,centre de remise en forme,spa ou autre.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain.caractère agricole lieu boumerdess sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

Tél mob : 0795 78 66 93

IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodites , libre de suite, meublé climatisé, interphone , à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre a coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisiniere, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

Tél mob : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 residence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodites / cuisine équipée/ chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da

Tél mob : 0662 86 06 96

● Studio + salle de bain + petite coure à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

Tél mob : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassen très



bien situé,sur le boulevard 03 niveaux,composé de trois f4,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 a cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

Tél mob : 0662 86 06 96

OFFRES D'EMPLOI

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés informaticien / informaticienne description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

Tél mob : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie. si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

Tél mob : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)

Tél mob : 0554 26 01 89

INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes:noir,vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soin satisfaite

de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont:découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement.nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

Tél mob : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t

- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.

- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

Tél mob : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois. Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro,

dollar, dinar algérien, dirham.
Tél mob : 0541 47 58 50

AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide
Marque: Toyota
Modèle: Rav 4
Année : 2013
Kilométrage : 207000
Carburant : Diesel
Puissance : 13 chevaux
Tél mob : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.
Marque : Ford
Modèle : Fiesta
Année : 2012
Kilométrage : 250 000
Carburant : Essence
Tél mob : 0776 53 29 11

À VENDRE

APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles
Tel: 0770829271



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com / Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

IMPRESSION SIA ALGER BAB EZZOUAR

PUBLICITÉ : POUR TOUTE PUBLICITÉ, S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

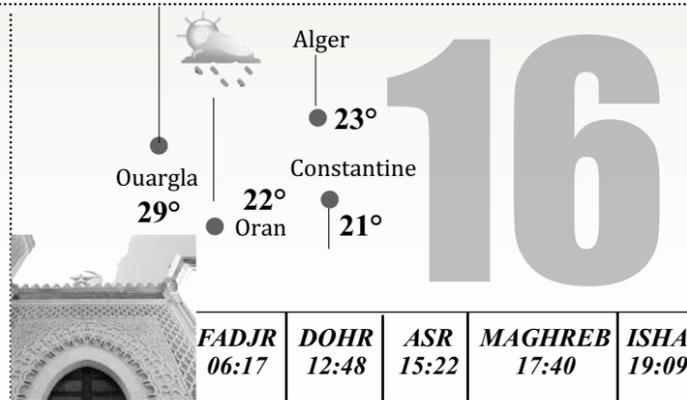
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

TOUT DOCUMENT ET PHOTO REMIS À LA RÉDACTION SONT LA PROPRIÉTÉ DU JOURNAL.

LA BARRE DES 400 CAS/J

Selon un communiqué du ministère de la santé, l'Algérie a enregistré 421 cas de contamination au coronavirus et 5 décès, confirmant ainsi la courbe ascendante de la pandémie qui demeure en constante hausse depuis plusieurs jours.

INQUIÉTANTE HAUSSE DES CAS DE CONTAMINATION AU CORONAVIRUS



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 / JANVIER 2022 // N°215 // PRIX 20

CORONAVIRUS

Le nombre d'hospitalisation passe de 3000 à 4000 patients en deux semaines

D.M.

Le variant Delta est à l'origine de l'essentiel des contaminations et des hospitalisations. Les structures de santé reçoivent de plus en plus de patients.

« La situation risque de s'aggraver, avec la 4^e vague », alerte le Pr. Salah Lelou, chef de service de pneumologie à l'EHU d'Oran, dans un reportage diffusé, hier, sur la Radio Algérienne, précisant que « le pic n'est pas encore atteint ».

« Ce variant va entraîner un afflux important de patients au niveau de nos hôpitaux », selon l'intervenant qui ajoute que « la capacité d'accueil est saturée », puisque le nombre d'hospitalisations est passé en deux semaines de 3000 à 4000 patients, dont 800 à Alger.

« Beaucoup de jeunes sont atteints par ce variant », fait constater le professeur déplorant, par ailleurs, le



lourd tribut payé par le corps médical qui a perdu 4 de ses éléments en 2 jours.

Pour faire face à cette situation, le Pr. Lelou préconise la vaccination. Il y a, appuie-t-il, un seul moyen pour faire face : la vaccination, car

celle-ci a fait ses preuves et de rappeler que « 90% des sujets atteints par des formes graves sont des patients non vaccinés ».

Devant cette situation l'expert insiste sur « la vigilance » et appelle à « une vaccina-

AIR ALGÉRIE

UN VOL QUOTIDIEN ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE À PARTIR DE DIMANCHE PROCHAIN M.D.



Le ministère des Transports a annoncé lundi dans un communiqué l'augmentation du nombre des vols d'Air Algérie entre l'Algérie et la Tunisie à un vol quotidien au lieu de 3 vols hebdomadaires, à partir de dimanche prochain.

"En application de la décision du président de la République et dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à renforcer le programme actuel d'Air Algérie vers les différentes destinations internationales, le ministère des Transports annonce l'augmentation du nombre des trajets entre la Tunisie et l'Algérie à un vol/jour au lieu de trois vols chaque semaine à partir de dimanche prochain", précise la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre "des mesures décidées au profit de notre communauté établie en Tunisie pour faciliter les déplacements entre les deux pays".

La partie tunisienne bénéficiera, dans le cadre du principe de réciprocité, du même nombre de vols entre les deux pays, soit un vol/jour.

"Et pour passer les frontières un passeport vaccinal est exigé en plus d'autres mesures en vigueur à savoir, la présentation d'un test PCR négatif datant de moins de

36 heures tout en effectuant un test antigénique à l'entrée, souligne le communiqué.

BOURSE D'ALGER

LA RÉMUNÉRATION DES PLACEMENTS SE SITUE ENTRE 6 ET 11% NET D'IMPÔTS

M.D.

« Aujourd'hui, avec les sociétés que nous avons en Bourse, le niveau de rémunération des placements se situe entre 6 et 11% net d'impôts », révèle hier, Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger. Un niveau jugé « très intéressant et très rentable » par ce spécialiste de la finance, qui affirme également que le marché des actions est un marché « charia compliant », c'est-à-dire qu'il épouse les conditions de la finance islamique. Rémunérateur et conforme aux règles de la Charia, « l'investissement en Bourse constitue un excellent facteur d'inclusion financière », explique Yazid Benmouhoub, lors de son intervention sur les ondes de la Radio Algérienne. Le Directeur général de la Bourse d'Alger insiste : « le financement à travers la Bourse s'adresse à toutes les entreprises quel que soit le secteur d'activité. » Le responsable confirme que deux banques publiques seront introduites en Bourse en 2022. « La loi de finances 2022, dans son article 157, a levé un verrou qui figurait dans la loi sur la monnaie et le crédit et qui permet désormais l'introduction en bourse d'une banque ou d'un établissement financier sans l'accord préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie », indique Yazid Benmouhoub. « Nous considérons cette mesure comme un coup de starter, un signal fort, de la part des autorités pour encourager toutes les entreprises à venir en Bourse », poursuit le DG de la Bourse.

BMS

DES VENTS VIOLENTS SUR NEUF WILAYAS



Des vents « violents » affectent, depuis hier, neuf wilayas du Nord du pays annonce l'office national de météorologie (ONM). Les wilayas

concernées sont Tizi-Ouzou, Boumerdes, Alger, Chlef, Mostaghanem, Aïn Témouchent, Tlemcen et Oran. « Les rafales attendues peuvent atteindre ou dépasser les 60 km/h, et ce, à partir de 21 h 00 de mardi jusqu'à l'aube de demain mercredi », précise-t-on de même source. Il faut s'attendre à des houles de mer et des vagues pouvant atteindre les trois mètres de hauteur particulièrement sur tout le littoral.

L'ONM indique par ailleurs le brouillard persi sera sur les régions de Nord notamment celle de l'intérieur du pays. Quant aux températures maximales attendues pour ce mardi, elles varieront selon l'ONM entre 15 et 22 degrés sur les

régions côtières, 14 à 24 degrés sur les régions intérieures et entre 19 et 27 degrés sur les régions sahariennes.

D.M.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 30 DÉCÈS EN UNE SEMAINE

Trente (30) personnes sont décédées et 1351 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus, durant la période du 26 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022, à travers plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan établi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré

tré dans la wilaya d'El-Bayadh, avec cinq morts et huit blessés suite à dix accidents, précise la même source. Dans le cadre des activités de lutte contre le coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 187 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, pour rappeler aux citoyens la nécessité du port de la bavette ainsi que les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont également effectué 88 opérations de désinfection générale à travers le territoire national, ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source.